CCAS de
MONTGERON

PROJET SOCIAL 2024-2027

Centre Social Municipal Saint-Exupéry
2 rue du Docteur BESSON
91230 MONTGERON

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

SOMMAIRE

PRÉAMBULE 4
DÉFINITION D'UN CENTRE SOCIAL 5
Le centre social : un projet pluriannuel agréé par la CAF 5
Le centre social : un projet fondé sur des valeurs 5
Le centre social : un projet d'animation globale et de coordination 6
DÉFINITION D'UN PROJET SOCIAL 7
Le rôle du projet social 7
Le processus d'élaboration du projet social 7
L'opérationnalité du projet social 8
PRÉSENTATION DU TERRITOIRE 9
Montgeron : zone d'influence du centre social 9
Le quartier de la forêt : zone de vie sociale du centre social 11
La résidence la forêt : zone de compétence du centre social 12
LE CENTRE SOCIAL MUNICIPAL SAINT-EXUPÉRY 14
Un équipement du CCAS de Montgeron 14
Un lieu de vie, deux espaces d'accueil 14
L'équipe du centre social 16
L'activité du centre social 17
Le public du centre social 17
LA DÉMARCHE DE RENOUVELLEMENT DU PROJET SOCIAL 18
ÉVALUATION DU PROJET SOCIAL 2020-2023 19
Le projet social 2020-2023 19
2020 : Un projet social bouleversé par la COVID-19 19
Analyse collective du projet social 20
Animation globale et coordination (AGC) 21
Animation Collective Famille (ACF) 31
Le mois du bilan : point de vue des habitants 36
Résultats des affirmations 36
Retour sur le questionnaire annexé 37
Synthèse de l'évaluation 40
DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE 41
La démarche de diagnostic 41
Les données statistiques 42
Typologie des habitants du QPV la Forêt 42

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

Situation socioéconomique des ménages....42
Zoom sur les familles 43
Focus sur les 11-20 ans 44
L'expertise des habitants 45
Leur vie au sein de la résidence La Forêt....47
Leurs besoins 48
Le regard des professionnels du territoire 48
Comité technique global : le centre social de demain....48
Comité technique jeunesse : prendre en charge les moins de 20 ans....49
Synthèse du diagnostic....50
PROBLÉMATIQUES ET ENJEUX TERRITORIAUX 52
LE PROJET SOCIAL 2024-2027 53
Animation Globale et Coordination 54
Animation Collective Famille....58
GLOSSAIRE 60
ANNEXES 61

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

PRÉAMBULE

Madame Sylvie CARILLON, présidente du CCAS de la ville de Montgeron entérine aux côtés de ses Administrateurs, la demande d'agrément « centre social » formulée auprès de la caisse d'allocation familiale de l'Essonne. L'action de la politique sociale engagée s'inscrit dans une continuité de travail mené par les services du CCAS de la ville de Montgeron.

Les habitants du quartier la Forêt sont traversés par un contexte social, sanitaire et psychiatrique fragile qui oblige à une efficience renforcée des réponses apportées à la population.

Pour mener à bien son action quotidienne, le Centre social Saint Exupéry du CCAS de la ville de Montgeron se doit à la fois de poursuivre son travail d'accompagnement et d'accès au droit à l'égard des familles qui étaient préalablement en difficultés et dans le même temps, permettre le même soutien à des habitants du quartier la Forêt qui jusqu'alors étaient éloignés des besoins de recours en matière d'accueil de la demande, d'information, d'orientation et d'accompagnement social.

A l'aune de cette réalité sociale et humaine de la Commune, le CCAS de la ville de Montgeron a de nouveau cette année prévu de renouveler la demande d'agrément du centre social en actant ici de contenu du projet social 2024/2027.

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

DÉFINITION D'UN CENTRE SOCIAL

Le centre social est d'abord un projet.

Un centre social est une structure de proximité qui crée et nourrit le lien social, anime le débat démocratique et accompagne les projets d'habitants pour construire de meilleures conditions de vie aujourd'hui et pour demain.

Le centre social : un projet pluriannuel agréé par la CAF

La Caisse d'Allocations Familiales a la responsabilité de l'attribution d'agréments dans le cadre d'un dispositif contractuel établi sur la base d'un projet d'animation globale. Les circulaires de la CNAF relatives à l'animation de la vie sociale de 2012 et de 2016 définissent les missions d'un centre :

- *Deux missions générales* :
  - **Être un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle** en veillant à la mixité sociale.
  - **Être un lieu d'animation de la vie sociale** permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.
- *Cinq missions complémentaires* :
  - **Organiser une fonction d'accueil et d'écoute** des habitants-usagers, des familles, des groupes informels ou des associations.
  - **Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés,** et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté.
  - **Développer des actions d'intervention sociale** adaptées aux besoins de la population et du territoire.
  - **Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités** par les usagers et les bénévoles.
  - **Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels ainsi que les acteurs** impliqués dans les problématiques sociales du territoire et/ou sur leurs axes d'interventions prioritaires.

Le centre social : un projet fondé sur des valeurs

Les valeurs et les principes de la République Française s'appliquent naturellement aux centres sociaux.

Les centres sociaux réfèrent leurs actions à travers leurs valeurs fondatrices définies par la CAF et la fédération des centres sociaux :

- **Le respect de la dignité humaine :** *reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme.*
- **La solidarité :** *considérer que les hommes et les femmes sont capables de vivre en société.*
- **La participation et le partenariat :** *vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir c'est-à-dire opter pour* **la démocratie**.
- **La laïcité, la neutralité et la mixité.**

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

Le centre social : un projet d'animation globale et de coordination

L'animation globale et de coordination est la fonction à la source des activités du centre social. Elle donne du sens et de la cohérence au projet de développement social porté par la structure.

L'animation globale et de coordination se base sur six fonctions primordiales :

- **Élaborer un projet coconstruit par les professionnels et les habitants** auxquels sont associés les partenaires et les acteurs locaux.
- **Accueillir, écouter et rencontrer des individus et des familles** pour faire émerger, connaître et analyser les attentes ainsi que les besoins de la population.
- **Permettre à toutes les personnes de participer** à des projets collectifs et au dialogue avec les acteurs politiques et institutionnels.
- **Mobiliser les ressources du territoire et des habitants**, démultiplier et aider la vie associative.
- **Innover** dans les actions, proposer et interpeller.
- **Piloter de manière cohérente le projet social**.

Les projets coordonnés par le centre social sont animés par un réseau d'acteurs :

- **Des salariés qualifiés et formés** : la qualification des acteurs de terrain est une condition attendue par la CAF et essentielle à la réussite du projet social.
- **Des habitants engagés** : les habitants, bénévoles ou usagers, sont l'essence même du fonctionnement du centre social, espace de vie de la démocratie locale.
- **Des partenaires institutionnels et associatifs mobilisés** : le centre social fédère les acteurs locaux tout au long du projet social et coordonne des instances de veille du territoire avec eux

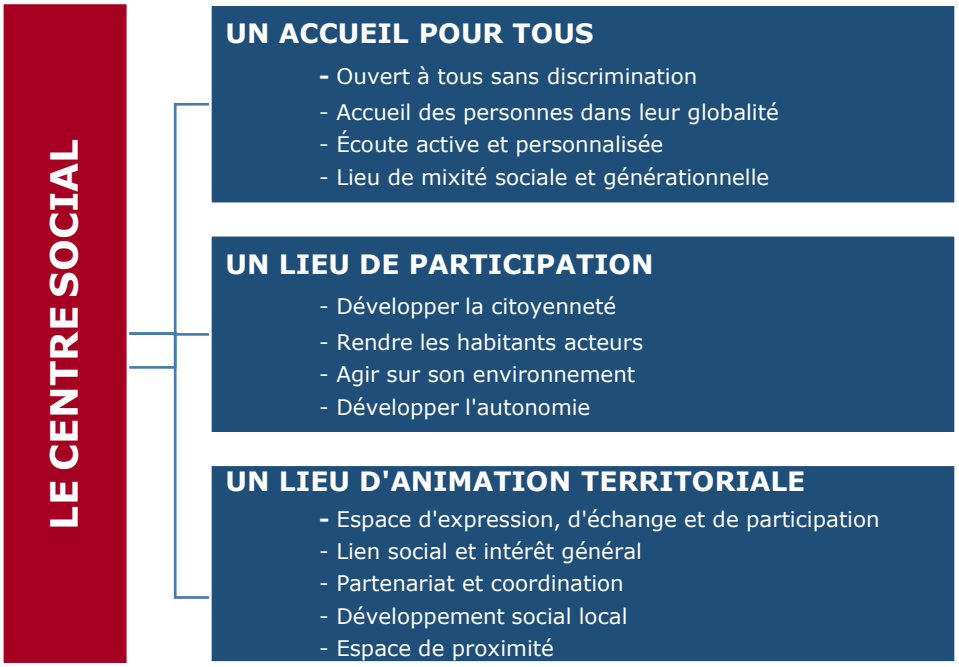

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

DÉFINITION D'UN PROJET SOCIAL

Le projet social est la colonne vertébrale du centre social.

Il se fonde sur une démarche transversale pour répondre à la fois aux besoins des habitants et à leurs difficultés de la vie quotidienne mais aussi pour répondre aux problématiques sociales d'un territoire.

Le rôle du projet social

Le projet social est le document de référence du centre social établi en fonction des problématiques sociales et des ressources disponibles.

Il traduit concrètement les finalités et les missions du centre social dans un plan d'action pluriannuel dans lequel sont définis des axes stratégiques et leurs objectifs visant à faire évoluer les liens sociaux sur un territoire déterminé.

Le projet social est la colonne vertébrale de l'ensemble des projets portés par le centre social quels qu'ils soient : service à la population, activités sociales, culturelles ou de loisirs, accompagnement individuel, projets collectifs…

Le processus d'élaboration du projet social

Le projet social s'élabore impérativement dans le cadre d'une démarche participative associant les Élus, les salariés, les bénévoles, les habitants-usagers et les acteurs locaux.

Cette participation contribue à la prise de responsabilité et au développement de la citoyenneté des habitants ainsi qu'à la considération des besoins prioritaires exprimés par les partenaires de terrain tout en s'adaptant aux attentes politiques des financeurs et du gestionnaire.

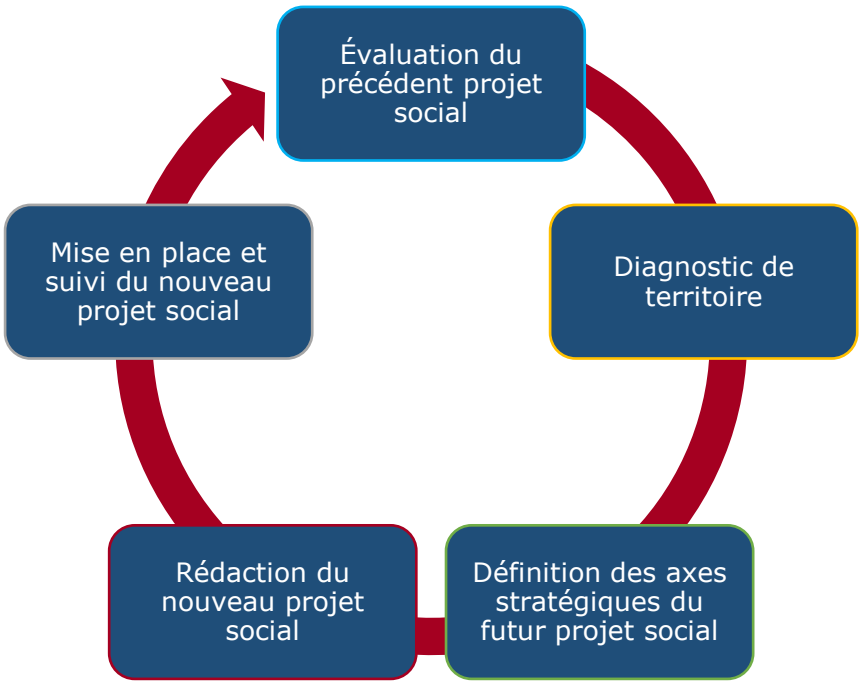

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

L'opérationnalité du projet social

Le projet social doit s'articuler avec les projets de la municipalité et des partenaires opérationnels afin de garantir et de développer la complémentarité des actions engagées sur le territoire et de renforcer l'efficacité de l'action publique.

Durant toute la durée de l'agrément, le centre social doit :

- Veiller à faire vivre le projet social avec l'équipe, les usagers, les bénévoles, les partenaires et les instances politiques du territoire.
- Évaluer et réajuster régulièrement ses actions afin de répondre aux objectifs et d'obtenir les résultats attendus des axes stratégiques établis dans le projet social.
- Rester vigilant à l'évolution des problématiques sociales et des potentialités du territoire pour enrichir le projet social.

Le projet social est composé de deux projets :

- L'Animation Globale et Coordination (AGC).
- L'Animation Collective Famille (ACF) proposant un plan d'actions spécifiquement dédiées aux problématiques familiales du territoire comme le soutien à la parentalité, le développement de l'autonomie…

Le centre social, via son projet social, cherche à apporter une réponse coordonnée et équilibrée aux :

- **Besoins des habitants et du territoire**
- **Exigences de la CAF**
- **Orientations politiques du territoire.**

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Le centre social municipal Saint-Exupéry est implanté au cœur du quartier de la Forêt, précisément aux pieds des immeubles de la résidence sociale La Forêt, quartier prioritaire de la Politique de la Ville (QPV) localisé sur la commune de Montgeron.

Compte-tenu de sa situation géographique et de sa vocation en tant que structure de proximité, le centre social municipal Saint-Exupéry bénéficie d'un agrément pour animer son projet social au regard des besoins des habitants résidant au sein du QPV La Forêt.

Montgeron : zone d'influence du centre social

La ville de Montgeron est une ville moyenne de la grande couronne parisienne, située à 25 km de Paris au nord du département de l'Essonne et qui s'étend sur 11,22 km². Montgeron fait partie de la Communauté d'agglomération du Val d'Yerres Val de Seine (CAVYVS) qui regroupent 9 communes.

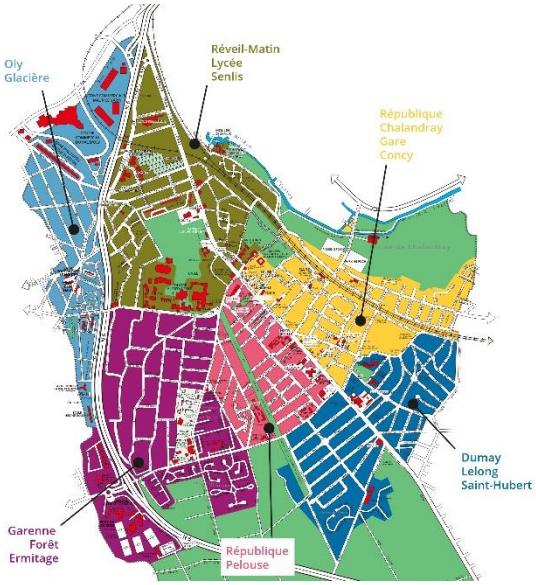

La commune de Montgeron dispose d'un patrimoine naturel riche qui occupe plus de 50% de la Ville avec notamment la forêt de Sénart, la Pelouse et la plaine de Chalandray.

La Ville possède un habitat diversifié réparti en six secteurs d'habitations s'appuyant chacun sur des conseils de quartier et composé de 50,1% de maisons pour 49,4% d'appartements dont 23% de logements sociaux

Montgeron compte également deux quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV) : l'Oly et La Forêt dont la population cumulée représente 25% de la totalité des habitants de Montgeron.

Il existe de nombreux services portés par la collectivité et ses partenaires institutionnels et associatifs qui œuvrent en direction de l'ensemble de la population montgeronnaise.

- 4 multi-accueils
- 1 Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)
- 1 Relais Petite Enfance (RPE)
- 1 association d'assistantes maternelles (1,2,3 Main dans la Main)

- 5 écoles maternelles
- 5 écoles élémentaires comprenant une section spécialisée accueillant les enfants malentendants, une classe ULIS et une classe UPE2A
- Des études surveillées dans chaque école élémentaire
- 1 établissement privé couvrant le primaire et le collège
- 1 établissement EREA
- 1 Lycée-BTS
- 2 collèges

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

- 1 accueil de loisirs maternel
- 1 accueil de loisirs élémentaire
- 1 accueil du matin et du soir dans chaque établissement
- 1 restaurant d'enfant par groupe scolaire

- L'Espace d'Animation Jeunesse communal (EAJ)
- Le Point d'Information Jeunesse communal (PIJ)
- L'Espace Jeunesse Intercommunal de l'Oly (EJIO)
- La Mission Locale (*CAVYVS*)
- L'Association Prévention Spécialisée du Val d'Yerres Val de Seine qui intervient sur les villes de la CAVYVS et particulièrement dans les QPV

- Le Centre Social Saint-Exupéry qui œuvre pour les habitants du QPV La Forêt (*CCAS de Montgeron*)
- Le Programme de Réussite Educative (PRE) (*CCAS de Montgeron*)
- L'Epicerie Sociale (*CCAS de Montgeron*)
- La Maison Départementale des Solidarité (MDS)
- Le centre social intercommunal Aimé Césaire qui œuvre pour les habitants du QPV de l'Oly

- L'Espace Social : domiciliation, logement, aides financières et accompagnement social (*CCAS de Montgeron*)
- La Maison de l'emploi (*CAVYVS)*

- L'Espace Séniors (*CCAS de Montgeron*) : activités, repas et accompagnement social des séniors
- 2 résidences séniors dont 1 municipale
- 3 EHPAD

- Le service municipal des Sports
- 5 sites dédiés aux sports soit une superficie de plus de 55 000 m² d'infrastructures intérieures et extérieures
- 30 associations sportives
- 1 piscine (*CAVYVS*)

- 1 Direction municipale de l'Événement Culturel (DEC)
- 1 École Municipale d'Arts Plastique (EMAP)
- 1 salle de spectacle
- 1 centre culturel renfermant 1 musée et 1 salle d'exposition
- 1 médiathèque intercommunale proposant un espace multimédia
- 1 cinéma intercommunal
- 1 conservatoire intercommunal

Il est important de préciser que ce descriptif n'est pas exhaustif et ne peut refléter l'ensemble des services portés par la Ville et ses partenaires.

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

Le quartier de la forêt : zone de vie sociale du centre social

Situé au sud de la commune de Montgeron, le quartier de la Forêt, ici représenté en violet, couvre une superficie de 40 hectares, à quinze minutes du centre-ville et en bordure de la forêt de Sénart.

Le quartier se compose de plusieurs pôles d'habitats impliquant naturellement une diversité de population et donc une mixité socio-économique concrète pour l'ensemble de sa population.

Il se divise en deux grands types de logements :

- ***La résidence La Forêt*** : une résidence d'habitations collectives gérée par le bailleur social Mille et Une Vies Habitat (MUVH).
- ***Les zones pavillonnaires*** : les résidences de l'Ermitage et de la châtaigneraie ainsi que la zone d'habitations de la Garenne.

Quel que soit leur espace de vie, les montgeronnais de ce quartier se fréquentent au quotidien par le biais des commerces de proximité du centre commercial situé à l'extrémité de la résidence La Forêt et des écoles du primaire et du secondaire au sein desquelles sont scolarisés leurs enfants.

En effet, le quartier de la Forêt est riche de services et d'équipements de proximité facilitateurs de rencontre :

- Le centre social et son annexe, implantés aux extrémités de la résidence La Forêt, sont identifiés comme des espaces d'accueil privilégiés pour tous.
- Le multi-accueil Tom Pouce, accolé au centre social, accueille chaque jours 15 enfants marchants.
- Le service des sports de la Ville a ses bureaux dans le gymnase du quartier.
- Deux zones d'infrastructures sportives sont présentes et tendent à se développer dans les années à venir. On compte notamment aujourd'hui un Street Workout, une piste d'athlétisme, des terrains de football, de tennis et un skate-park.
- Les établissements scolaires sont tous accessibles à pied en quinze minutes maximum : l'école maternelle et élémentaire Jean Moulin, le collège Pompidou et le lycée Rosa Parks.
- L'accueil de loisirs élémentaire se situe au sein du groupe scolaire Jean Moulin.
- Le centre commercial représente un lieu indispensable à la vie quotidienne des montgeronnais. On compte aujourd'hui une boulangerie, un bureau de poste

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

annexe, un magasin de proximité, une boucherie, une coiffeur-barbier, une laverie, un magasin exotique, un café ainsi qu'un tabac, un cardiologue.

La résidence la forêt : zone de compétence du centre social

Construite en 1966 et réhabilitée en 2008 dans le cadre du Plan National de Rénovation Urbaine (PNRU), la résidence La Forêt est gérée par le bailleur social Mille et Une Vies Habitats (MUVH) depuis 2017.

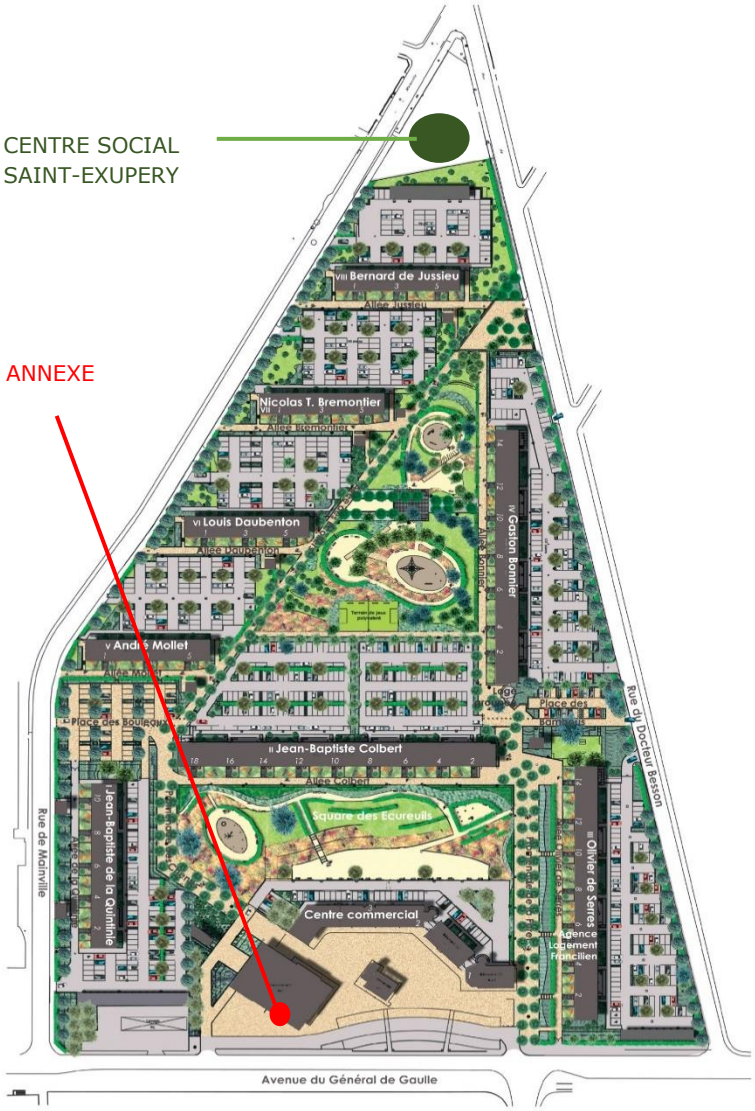

La résidence La Forêt est un quartier triangulaire de 10 hectares.

L'ensemble de son patrimoine (les bâtiments, les parkings, les parcs de jeux et les espaces extérieurs) appartient au bailleur et relève donc du domaine privé dans son entièreté.

La résidence La Forêt se découpe en plusieurs espaces de vie individuels ou collectifs. On compte :

- **836 logements en locatif social (HLM) répartis sur huit batiments** : 56 T2, 236 T3, 489 T4 et 52 T5 pour 3000 habitants.
- **24 logements situés dans un immeuble à loyer normal (ILN)** localisé au niveau du centre commercial qui tourne le dos au reste de la résidence.
- Des parkings privatifs sécurisés.
- 3 parcs de jeux pour enfants.
- 1 terrain multisport.

La gestion quotidienne de la résidence est portée par une équipe de quatre gestionnaires de résidence supervisés par un responsable habitat. Notons que le bailleur a fait le choix de renforcer son équipe sur cette résidence soit 1 GDR pour 220 logements bien que la loi recommande 1 GDR pour 300 logements pour les résidence QPV.

Suite au PNRU et compte-tenu du statut de QPV de la résidence La Forêt, le bailleur MUVH bénéficie de dispositifs de l'Etat afin de capitaliser les bénéfices de cette rénovation et d'assurer la pérénité des actions visant à améliorer la qualité de vie des habitants de la résidence.

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

Etroitement liés et pilotés par le service Politique de la Ville de la CAVYVS, ces deux leviers financiers reposent sur un partenariat local entre l'Etat, le bailleur et la collectivité :

- **La convention de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP).**
- **L'exonération de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB).**

La première convention GUSP pour le QPV la Forêt a été signée pour la période 2015-2020 puis reconduite à l'identique pour en 2021, 2022 et 2023 autour des thématiques suivantes :

- **Renforcer la propreté et l'entretien des espaces** : *entretenir les espaces extérieurs privés et publics, lutter contre la prolifération des nuisibles, améliorer la collecte des déchets et sensibiliser à l'environnement et au tri.*
- **Sécuriser les espaces** : *veiller à la maintenance des parties communes, lutter contre les dégradations et favoriser la tranquilité et la sécurité publique.*
- **Soutenir le développement local et social** : *Renforcer les actions de communication avec les habitants, favoriser le lien social, permettre aux habitants et associations de s'inscrire dans les projets du quartier.*

Notons que depuis juin 2023, les services de l'agglomération ont commencé un travail d'évaluation et de diagnostic partagé auquel le centre social est associé, afin d'élaborer une nouvelle convention GUSP à compter de 2024. Ce futur document sera pris en compte dans la mise en œuvre du projet social à venir.

L'exonération de la TFPB dont bénéficie le bailleur MUVH pour le QPV La Forêt doit se faire au profit de ses habitants autour de huits axes stratégiques et selon une programmation validée par la Préfecture, la Ville et la CAVYVS chaque année :

1. **Renforcer la présence du personnel de proximité** : *recrutement d'un agent de développement social urbain (DSU), renfort des astreintes…*
2. **Former et soutenir le personnel de proximité** : *formation sur la gestion des conflits, les punaises de lit…*
3. **Sur-entretenir le partrimoine** : *recrutement d'un peintre à temps plein pour nettoyer les graffitis, interventions contre les punaises de lits chez les locataires, réparation des équipements vandalisés…*
4. **Gérer les encombrants, les déchets et les épaves** : *débarras des caves, renfort du ramassage des papiers en extérieur le week-end, enlèvement d'épaves…*
5. **Veiller à la tranquillité résidentielle** : *installation de vidéosurveillance, présence de maitre-chien…*
6. **Concerter et sensibiliser les habitants :** *ateliers de réparation de vélo, porte-à -porte, gratiferia…*
7. **Animer le quartier, favoriser le lien social et encourager le vivre-ensemble :** *ateliers jardinage, soutien aux projets associatifs…*
8. **Améliorer la qualité de service (hors PNRU)** : *remise en état des logements vacants, sécurisation…*

A titre d'information, le montant annuel de cette exonération est d'environ 280 000 €.

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

LE CENTRE SOCIAL MUNICIPAL SAINT-EXUPÉRY

Le centre social est un équipement municipal créé en 1994 et agréé centre social depuis 1997. En effet, avant tout pensé comme une maison de quartier, la Ville de Montgeron décide rapidement de transformer la structure et réalise les démarches d'agrément « centre social » auprès de la CAF de l'Essonne.

Un équipement du CCAS de Montgeron

Géré administrativement par la Ville de Montgeron pendant 25 ans, le centre social est rattaché au CCAS de Montgeron depuis 2019 suite à la volonté municipale de réunir l'ensemble des services à vocation sociale de la commune sous une même direction.

Le schéma ci-dessous présente les services du CCAS et leurs missions socles :

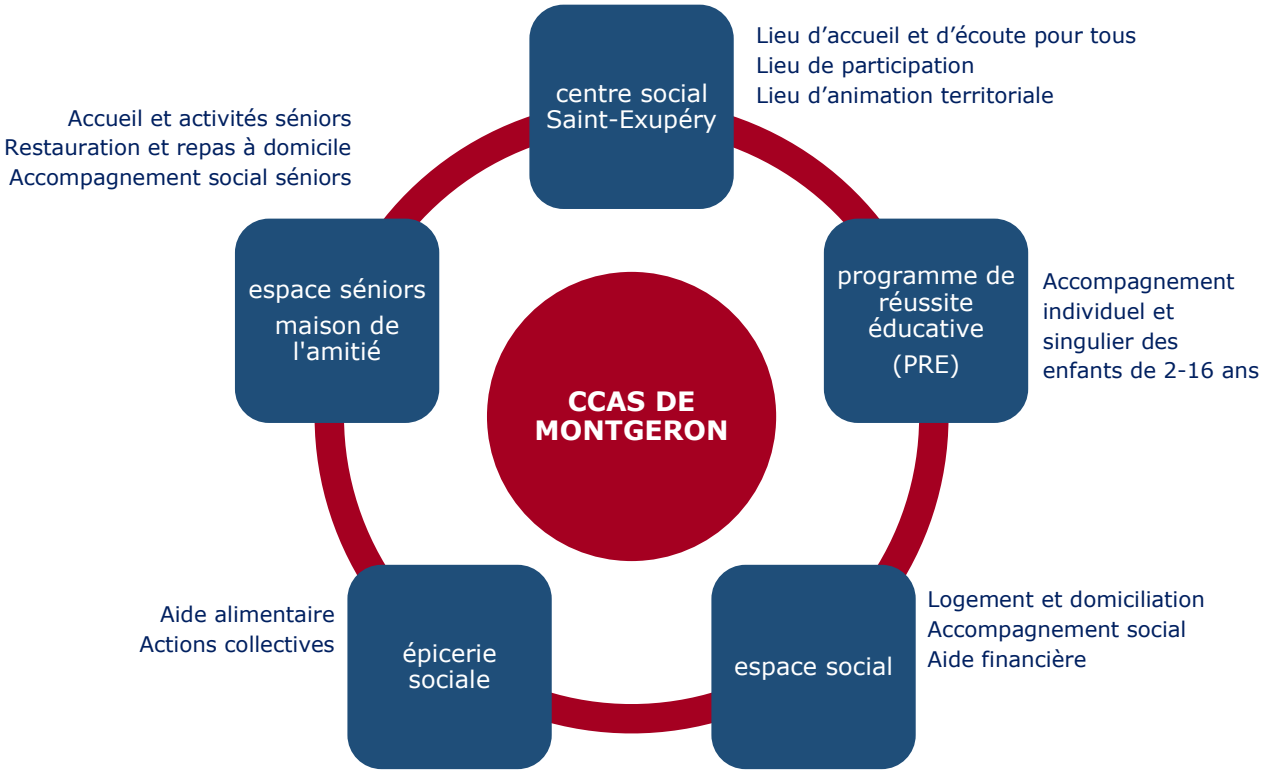

Cette organisation a permis de créer une communauté de pratique efficiente entre tous et d'atteindre les objectifs initialement fixés par la muncipalité :

- Proposer une prise en charge globale des individus et des familles ;
- Déployer le travail transversal des services du CCAS ;
- Mutualiser nos actions ainsi que nos compétences dans l'intérêt des administrés.

Un lieu de vie, deux espaces d'accueil

Depuis septembre 2018, le centre social couvre les deux extrémités de la résidence La Forêt grâce au rattachement d'une salle de 35 m² située au niveau de centre commercial de la Forêt et peut ainsi étendre ses capacités d'accueil.

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

Batiment principal, le centre social municipal Saint-Exupéry est une struture de 418 m² sur un étage entourée d'un jardin arboré.

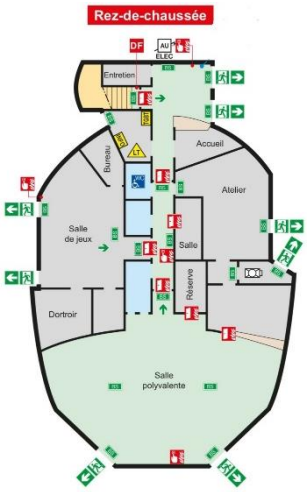

Le rez-de-chaussée est composé de :

- 1 hall d'accueil.
- 1 salle d'activité et de réunion.
- 1 cuisine équipée.
- 1 salle polyvalente mise à disposition des associations en soirée ou le week-end.
- 1 salle parentalité bénéficiant d'un agrément PMI pour accueillir la Relais Petite Enfance et l'association d'assistantes maternelles du quartier.
- 3 zones de toilettes dont 1 handicapée.
- 2 salles de stockage.
- 1 local technique.

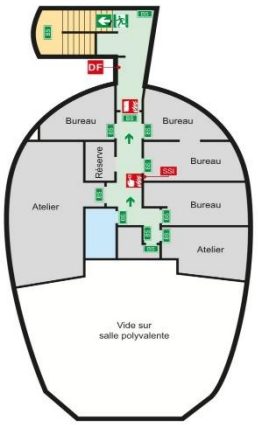

L'étage est découpé en :

- 3 bureaux pour l'équipe de salariés permanents.
- 1 bureau de permanence mis à disposition de l'écrivain public, des assistantes sociales de la CRAMIF, de la MDS et de la CAF, de l'UDAF, du CIDFF, du barreau de l'essonne, de l'ACPE ainsi que des partenaires locaux comme le PRE ou la PJJ.
- 1 espace d'attente.
- 1 salle d'activité FLE.
- 1 salle biblitothèque *« la ronde des mots ».*
- 2 espaces de stockages.
- 1 espace toilettes mixte.

Les locaux sont utilisés prioritairement pour la mise en œuvre des ateliers du centre social du lundi au vendredi de 8h45 à 19h30 ou 21h30 selon les jours. Cependant, la vie associative montgeronnaise s'épanouit au quotidien au sein du centre social en journée et le samedi.

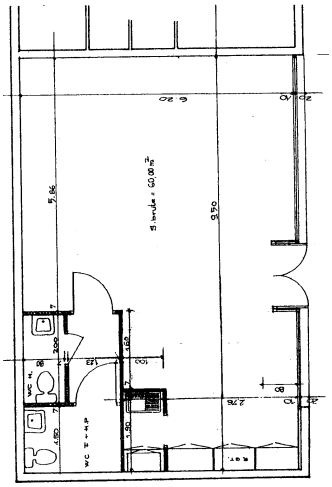

L'annexe du centre social est un espace d'accueil partagé avec les associations de quartier œuvrant à destination de la jeunesse et le service du PRE.

Il dispose :

- 1 espace numérique en accès libre.
- 1 kitchenette.
- 1 salle d'activité équipée d'un téléviseur.
- 1 sanitaire handicapé.
- 1 espace de stockage.

Les activités animées par les services du CCAS et les associations dans ce local s'orientent principalement autour de la prise en charge de plus de 11 ans.

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

L'équipe du centre social

L'équipe du centre social se compose de salariés qualifiés et de bénévoles engagés.

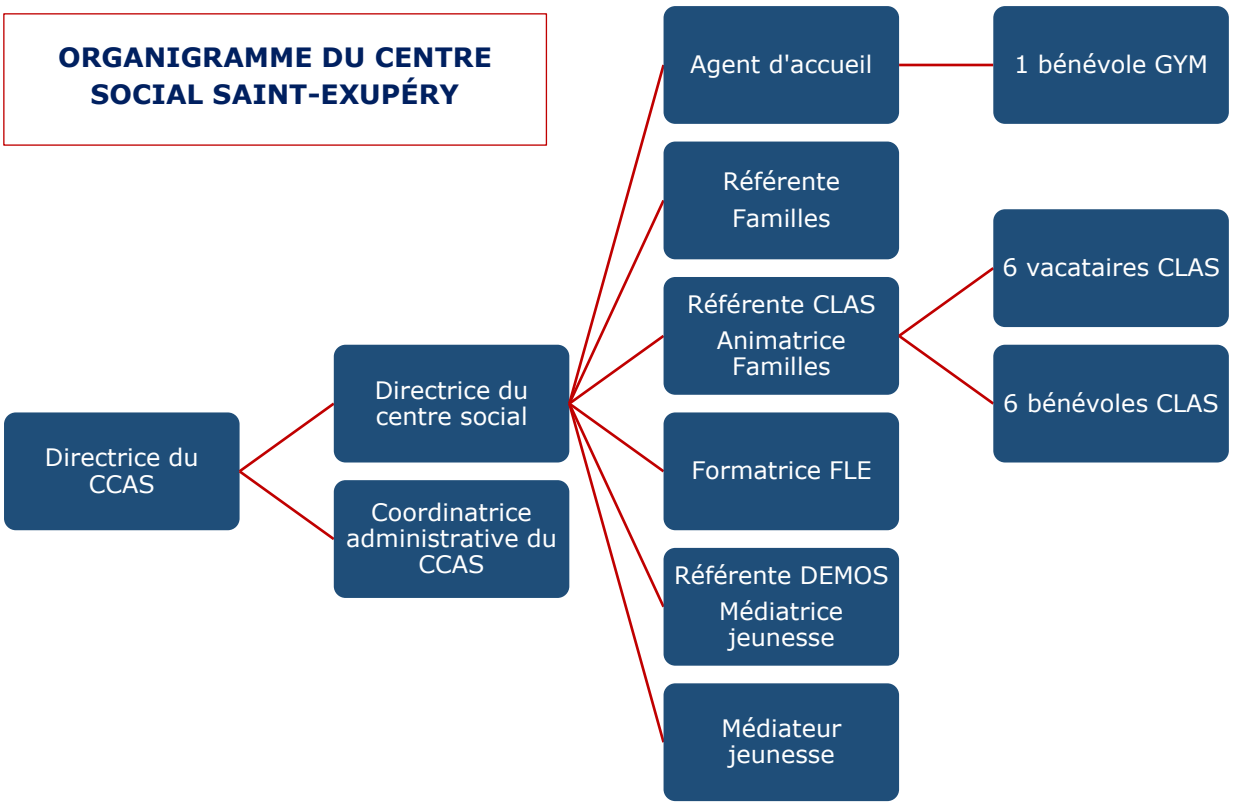

Nom et Prénom	Qualification	Poste	ETP
S. BORDRIE	Bac +5	Directrice du CCAS	0.2
D. FRANCOIS	Bac +5	Coordinatrice du CCAS	0.2
J. DOUIS	DESJEPS	Directrice du centre social	1
M. SAHA	-	Agent d'accueil	1
D. BENGHANEM	Bac +3	Référente Familles	1
S. DE PINA	BPJEPS	Référente CLAS Animatrice Familles	1
K. MANENC	Bac +3	Formatrice FLE	1
G. RENARD	Bac +2	Référente DEMOS Médiatrice jeunesse	1
M. SAINTE-ROSE	Bac +5	Médiateur jeunesse	1
Vacataires	Bac +2 minimum	6 encadrants CLAS	1.1
Bénévoles	-	CLAS + gym	0.5

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

L’activité du centre social

Le schéma ci-dessous présente l’activité du centre social municipal Saint-Exupéry au regard des trois dimensions relatives à ses missions :

- La dimension individuelle.
- La dimension collective.
- La dimension d’intérêt général.

Le public du centre social

En tant que service public de proximité et dans un souci de mixité sociale, le centre social municipal Saint-Exupéry est ouvert à l’ensemble de la population montgeronnaise et porte une attention particulière pour les habitants du QPV La Forêt.

Le centre social est fréquenté par les montgeronnais quel que soit leur âge et leur catégorie socio-économique.

En juin 2023, le centre social comptait 199 familles inscrites :

- 775 personnes : 319 adultes et 456 enfants.
- 65% d’habitants du QPV la Forêt et 35% d’administrés issus des autres quartiers montgeronnais.

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

LA DÉMARCHE DE RENOUVELLEMENT DU PROJET SOCIAL

Pour concevoir et animer le renouvellement du projet social, le centre social a constitué un groupe moteur composé des salariés permanents et vacataires de la structure ainsi que d'habitants bénévoles et usagers du centre social.

Nos objectifs étaient :

- De stimuler deux des principes fondateurs des centres sociaux *: la dynamique participative et le pouvoir d'agir des citoyens.*
- De mettre à profit l'expertise de chacun pour identifier concrètement les problématiques socio-économiques du QPV la Forêt et révéler les ressources disponibles sur le territoire montgeronnais.

Afin d'établir un plan d'actions fidèle aux besoins des habitants du QPV et de garantir l'engagement de tous les acteurs du territoire, nous avons adapté nos outils de recueil de données ainsi que ceux d'animation à la temporalité et à la disponibilité des différents profils de personnes sondées.

les professionnels

ÉVALUATION ***avec l'équipe du centre social***

- Synthèse des bilans annuels des trois dernières années
- Analyse des axes stratégiques et des actions du projet social 2020-2023

DIAGNOSTIC ***avec les partenaires institutionnels et associatifs***

- Recueils de données statistiques des 3 dernières années
- Recensement des besoins identifiés dans leurs services

les habitants

ÉVALUATION ET DIAGNOSTIC : le mois du bilan

- Dans les ateliers : diffusions de questionnaires proposant différentes parties (évaluation, besoin et vie du quartier)
- Accueil du centre social : échelle de satisfaction autour de 10 affirmations à l'accueil du centre social
- Accueil du centre social : bar à mots autour de la vie au sein du QPV *(ce que j'aime/ce qui me gêne)*
- Dans le quartier : un porteur de parole *(Mon quartier est…)*

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

ÉVALUATION DU PROJET SOCIAL 2020-2023

Cette évaluation repose à la fois sur :

- Les rapports annuels d'activités du centre social et l'analyse collective des axes stratégiques par l'équipe de salariés permanents du centre social.
- Le point de vue des habitants et usagers de la structure.

Le projet social 2020-2023

Construit en collaboration avec les bénévoles, les habitants et les partenaires du territoire, ce document formalisait les dynamiques collectives territoriales engagées lors du renouvellement de 2019 pour l'AGC et l'ACF :

- **Axe 1 : Conduire l'action publique de manière participative.**
- **Axe 2 : Soutenir les habitants dans leurs démarches citoyennes et sociales.**
- **Axe 3 : Fédérer, impulser et animer une vie de quartier ouverte sur la ville et au-delà.**

A travers ces trois axes, l'équipe du centre social s'est employé à répondre aux enjeux sociaux identifiés lors du diagnostic de territoire :

- *Valoriser la résidence La Forêt au regard de la dynamique de la Ville.*
- *Asseoir le centre social comme espace de vie de quartier afin de faciliter et de déployer la vie citoyenne et sociale du territoire.*
- *Considérer les problématiques liées au vieillissement de la population ainsi que celles liées à la jeunesse.*
- *Œuvrer à la redynamisation autour de l'accès et/ou du retour à l'emploi et à la formation de tous.*
- *Fédérer les acteurs locaux afin de mieux coordonner les actions, les projets et les animations sur le territoire.*
- *Développer des actions sur la gestion budgétaire pour prévenir des risques d'impayés et d'endettement.*
- *Créer du lien entre les familles et les services promouvant l'éducation.*

2020 : Un projet social bouleversé par la COVID-19

La dynamique collaborative et la mise en œuvre du projet social 2020-2023 ont été freinées par la pandémie mondiale qui a mené au confinement national strict de mars à mai 2020 puis a des restrictions jusqu'à la fin de l'année 2021.

En effet, ces périodes successives et limitantes ont enrayé la possibilité de travailler de manière participative et concertée en provoquant la peur d'être en contact de l'autre chez les administrés, les bénévoles et les professionnels.

Structure ressource de proximité, le centre social a rouvert ses portes au public dès le mois de mai 2020 grâce à une équipe volontaire et des partenaires locaux réactifs. Collectivement, nous avons su nous adapter quotidiennement aux mesures gouvernementales pour préserver le lien avec les habitants et répondre aux besoins des plus fragilisés par cette crise mondiale afin de remplir nos missions d'accueil, d'accompagnement et d'animation de la vie locale.

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

Consciente que les besoins et les attentes des habitants avaient changé, l'équipe du centre social a réajusté sa feuille de route 2020-2023 en proposant de nouvelles actions tout au long de ses quatre ans d'agréments.

Analyse collective du projet social

Dans un premier temps, l'équipe du centre social a consacré deux matinées à l'analyse collective de l'AGC et de l'ACF, de leurs axes stratégiques et des actions qui en découlent au regard des rapports d'activités annuels et de leur quotidien de travail sur le premier trimestre 2023.

Les tableaux suivants reprennent synthétiquement le travail réalisé par les salariés du centre social et s'attardent de mesurer :

- Le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels.
- La modalité, la temporalité et la faisabilité des actions menées.
- Les perspectives pour le futur contrat de projet.

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

Animation globale et coordination (AGC)

<table>
<tr><th colspan="8">AXE 1 : CONDUIRE L'ACTION PUBLIQUE DE MANIÈRE PARTICIPATIVE</th></tr>
<tr><th>OBJECTIF GÉNÉRAL</th><th colspan="7">IDENTIFIER ET S'APPROPRIER LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DES CENTRES SOCIAUX</th></tr>
<tr><th>TRANSFORMATION SOUHAITÉE</th><th colspan="7">Déclinaison d'une identité et d'une posture commune
Vision claire des missions d'un centre social</th></tr>
<tr><th>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</th><th>ACTIONS</th><th>2020</th><th>2021</th><th>2022</th><th>1er SEMESTRE 2023</th><th>PERSEPECTIVE</th><th>NIVEAU ATTEINTE</th></tr>
<tr><td rowspan="2">Travailler la gouvernance du projet social avec l'équipe du centre social (salariés et bénévoles)</td><td>Créer un comité de suivi</td><td colspan="2">Dynamique impulsée par le renouvellement du projet social 2019 stoppée par la pandémie et les restrictions liées au COVID.</td><td>Travail de remobilisation des habitants et des bénévoles</td><td>Nouvel élan collectif engagé par le renouvellement du projet social</td><td>Action inhérente au travail en centre social</td><td>Non atteint</td></tr>
<tr><td>Animer des réunions de service hebdomadaires</td><td colspan="4">Réunion de l'équipe permanente tous les mardis matin afin de créer des temps travail collectif, de partager des informations, de construire les projets du centre social…
Cette habitude de travail maintenue pendant le COVID grâce à l'émergence des nouveaux moyens de communications notamment les Visios.</td><td>Action inhérente au travail en centre social</td><td>Atteint</td></tr>
<tr><td>Identifier le centre social comme une « fabrique des possibles »</td><td>Développer des espaces portés par des bénévoles</td><td colspan="3">Engagement bénévole freiné par la pandémie et les restrictions liées au COVID.</td><td>Travail de remobilisation des habitants et des bénévoles</td><td>Action à mener au gré des habitants</td><td>Non atteint</td></tr>
<tr><td>Requérir des partenaires une participation active à la mise en œuvre du projet social</td><td>Mettre en place des comités techniques biannuels</td><td colspan="2">Dynamique impulsée par le renouvellement du projet social 2019 stoppée par la pandémie et les restrictions liées au COVID.</td><td>Reprise des réunions semestrielles en décembre</td><td>Mise en place de comités techniques dans le cadre de la démarche de renouvellement</td><td>Action à continuer</td><td>Partiellement atteint</td></tr>
</table>

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

AXE 1 : CONDUIRE L'ACTION PUBLIQUE DE MANIÈRE PARTICIPATIVE							
OBJECTIF GÉNÉRAL	**CRÉER DES LIENS CONSTRUCTIFS ENTRE TOUS**						
TRANSFORMATION SOUHAITÉE	***Création d'une dynamique participative prenant en compte les besoins prioritaires exprimés par le terrain*** ***Adaptation des orientations politiques des financeurs***						
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	**ACTIONS**	**2020**	**2021**	**2022**	**1er SEMESTRE 2023**	**PERSPECTIVE**	**NIVEAU ATTEINTE**
Organiser la fonction d'accueil et d'écoute	Organiser un séminaire annuel	Non réalisé en raison du COVID	Non réalisé en raison du COVID	Non réalisé	Non réalisé	Action inhérente au travail en centre social	Non atteint
Participer aux cellules de veille du territoire	CLSPD *Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance*	Annulé en raison du COVID	33 en Visio	34 en présentiel	1er semestre 20 en présentiel	Actions à continuer	Atteint
	COE *Cellule d'Orientation Educative*	Annulée en raison du COVID	19 en Visio	5 en présentiel	1er semestre 2 en présentiel		
	GPDS *Groupe de Prevention du Décrochage Scolaire*	Annulé en raison du COVID	6 en Visio	2 en présentiel	1er semestre 4 en présentiel		
Faciliter, créer et provoquer la rencontre entre les acteurs locaux	Les RDV trimestriels	Non réalisée en raison du COVID			Mutualisés avec les comités techniques	Regrouper les moments de rencontres partenariales	Non atteint

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

AXE 2 : SOUTENIR LES HABITANTS DANS LEURS DÉMARCHES CITOYENNES ET SOCIALES							
OBJECTIF GÉNÉRAL	**FAIRE DU CENTRE SOCIAL UN LIEU RESSOURCE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION**						
TRANSFORMATION SOUHAITÉE	***Faciliter l'insertion des habitants dans leur milieu***						
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	**ACTIONS**	**2020**	**2021**	**2022**	**1er SEMESTRE 2023**	**CONCLUSION**	**NIVEAU ATTEINTE**
Enraciner le principe de polyvalence des agents dans la fonction accueil	Assurer un accueil physique opérationnel	Accueil du centre social assuré par deux agents d'accueil ainsi que par l'ensemble de l'équipe afin de garantir un accueil physique et téléphonique quotidien. Réouverture du centre social au public en mai 2020 soit 2 mois après la date du début du 1er confinement.				Action inhérente au travail en centre social	Atteint
Former l'ensemble de l'équipe aux modalités d'accueil	Encourager l'accès aux formations pour les agents	Formations annulées en raison du COVID	Formations annulées en raison du COVID	Formation au Premier Secours en Santé Mentale PSSM	Formations à venir au second semestre	Action menée avec le service RH	Non atteint
Être capable de recueillir et de transmettre l'information	Créer des fichiers ressources à l'accueil et dans les différents secteurs	Non fait	Fichier créé à l'accueil du centre social	Fichier créé au sein du secteur famille	Mise à jour des deux fichiers réalisés	Assurer la mise à jour des fichiers	Atteint
Savoir détecter les non-dits des habitants	Réponse aux besoins exprimés ou non des habitants par le travail quotidien de l'équipe					Action inhérente au travail en centre social	Non mesurable

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

AXE 2 : SOUTENIR LES HABITANTS DANS LEURS DÉMARCHES CITOYENNES ET SOCIALES							
OBJECTIF GÉNÉRAL	**FAIRE DU CENTRE SOCIAL UN LIEU RESSOURCE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION**						
TRANSFORMATION SOUHAITÉE	***Faciliter l'insertion des habitants dans leur milieu***						
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	**ACTIONS**	**2020**	**2021**	**2022**	**1er SEMESTRE 2023**	**CONCLUSION**	**NIVEAU ATTEINTE**
Créer des moments propices à l'échange de pratique	Atelier couture	Annulé en raison du COVID		9 séances 3 à 5 personnes	5 séances 2 à 3 personnes	Action à modifier : Perspective de portage par un bénévole	Partiellement atteint
	Atelier cuisine	Annulé en raison du COVID		6 séances 5 à 10 personnes	4 séances 5 à 8 personnes	Action à modifier : Perspective de portage par un bénévole	
	Relaxation			Nouvelle action 2 séances	3 séances 10 à 12 personnes	Atelier à reconduire	
	Zumba	Ateliers en Visio jusqu'à décembre 2021 25 personnes inscrites		Fin activité en juin 2022		Fin activité	
	Hip-Hop	Fin de l'activité en juin 2020				Fin activité	
	Remise en forme	Annulé en raison du COVID		Atelier hebdomadaire porté par une bénévole 8 à 12 personnes		Activité à reconduire	

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

AXE 2 : SOUTENIR LES HABITANTS DANS LEURS DÉMARCHES CITOYENNES ET SOCIALES							
OBJECTIF GÉNÉRAL	**FAIRE DU CENTRE SOCIAL UN LIEU RESSOURCE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION**						
TRANSFORMATION SOUHAITÉE	***Faciliter l'insertion des habitants dans leur milieu***						
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	**ACTIONS**	**2020**	**2021**	**2022**	**1er semestre 2023**	**PERSPECTIVE**	**NIVEAU ATTEINTE**
Proposer des actions collectives dans une démarche de prévention	La fracture numérique		1 cycle de formation de 10 séances *Association ACDA* 10 personnes	1 formation parentalité numérique 1 formation de base *Association Emmaüs Connect* 12 personnes par session	1 formation de base *Association Emmaüs Connect* 10 personnes	Action à annualiser	Atteint
	Le harcèlement		Projet transversal jeune, CLAS primaire +collège et familles	Projet CLAS collège et primaire Enfants + familles	Pas de projet spécifique	Action à annualiser	
	Sport & bien-être		Action mensuelle faisant suite à un projet initié et porté par les habitants 10 séances 12 participantes	Action non reconduite faute de mobilisation		Action terminée	
	PSC1	Projet reporté en raison du COVID et des modalités de formation (pas de mise en pratique)			2 sessions 12 participants au total	Action à proposer pour un public captif	

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

AXE 2 : SOUTENIR LES HABITANTS DANS LEURS DÉMARCHES CITOYENNES ET SOCIALES							
OBJECTIF GÉNÉRAL	**PÉRENNISER ET DÉVELOPPER DES ESPACES FACILITATEURS DE DÉMARCHES**						
TRANSFORMATION SOUHAITÉE	***Faciliter l'accompagnement des habitants***						
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	**ACTIONS**	**2020**	**2021**	**2022**	**1er SEMESTRE 2023**	**PERSPECTIVE**	**NIVEAU D'ATTEINTE**
Poursuivre et déployer les permanences administratives et sociales	Les permanences hebdomadaires	Écrivain public CRAMIF Juristes RPE	Écrivain public CRAMIF Juristes RPE	Écrivain public CRAMIF Juristes RPE	Écrivain public CRAMIF Juristes RPE	Actions à pérenniser et développer	Atteint
	Les permanences bimensuelles	Avocats Médiation Familiale CAF	Avocats Médiation Familiale CAF	Avocats Médiation Familiale CAF	Avocats Médiation Familiale CAF		
	Les permanences mensuelles	Vie Libre	Vie Libre Point Conseil Budget de l'UDAF	Vie Libre Point Conseil Budget de l'UDAF	Vie Libre Point Conseil Budget de l'UDAF		
	Les permanences ponctuelles	La PJJ La Réussite Educative Association de prévention Spécialisée VYVS	La PJJ La Réussite Educative Association de prévention Spécialisée VYVS	La PJJ La Réussite Educative Association de prévention Spécialisée VYVS	La PJJ La Réussite Educative Association de prévention Spécialisée VYVS		
	Les RDV individuels	105 RDV assurés par les agents du secteur Familles	169 RDV assurés par les agents du secteur Familles	214 RDV assurés par les agents du secteur Familles	163 RDV assurés par les agents du secteur Familles	Action reconduite	

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

AXE 2 : SOUTENIR LES HABITANTS DANS LEURS DÉMARCHES CITOYENNES ET SOCIALES							
OBJECTIF GÉNÉRAL	**PÉRENNISER ET DÉVELOPPER DES ESPACES FACILITATEURS DE DÉMARCHES**						
TRANSFORMATION SOUHAITÉE	***Faciliter l'accompagnement des habitants***						
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	**ACTIONS**	**2020**	**2021**	**2022**	**1er SEMESTRE 2023**	**PERSPECTIVE**	**NIVEAU D'ATTEINTE**
Considérer les problématiques jeunesse recensées sur le territoire	L'arrivée d'un médiateur social	Recrutement d'un médiateur en novembre		Départ du médiateur en novembre 2022	Arrivée d'un nouveau médiateur en février	Pérenniser le recrutement	Partiellement atteint
	Accompagner les jeunes vers l'emploi et la formation		Orientation des jeunes selon les besoins exprimés ou identifiés vers la mission locale ou l'EAJ			Action à développer	
	Accompagner les jeunes dans leurs projets de loisirs				Semaines thématiques pendant les vacances scolaires	Action à développer	
	Informer et prévenir des conduites à risques		Projet de prévention au harcèlement		Projet prévu sur le second semestre	Action à développer	
Favoriser la promotion sociale et professionnelle des personnes	Mettre en place des cours de FLE			Nouvelle Action Recrutement d'une formatrice FLE en janvier 12h30 de cours hebdomadaires 55 inscrits	14h00 de cours hebdomadaires 67 inscrits	Action reconduite	Atteint

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

AXE 3 : FÉDÉRER, IMPULSER ET ANIMER UNE VIE DE QUARTIER OUVERTE SUR LA VILLE ET AU-DELÀ							
OBJECTIF GÉNÉRAL	**CRÉER DES INSTANCES DE CONCERTATION**						
TRANSFORMATION SOUHAITÉE	***Assurer une coordination de la vie de quartier pour la dynamiser***						
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	**ACTIONS**	**2020**	**2021**	**2022**	**1er SEMESTRE 2023**	**PERSPECTIVE**	**NIVEAU ATTEINT**
Organiser des moments de rencontre mensuels entre partenaires locaux	Les p'tits dej des partenaires	3 avant COVID	Annulé en raison du COVID	Non programmé		Action non reconduite car doublon d'autres instances	Non atteint
Encourager les habitants à prendre part à la programmation	Les temps de concertation	Non programmée en raison du COVID		Informations recueillies lors de temps informels		Action à modifier	Non atteint
Créer des instances de concertation spécifique pour chaque thématique	Créer un comité d'usagers	Non programmée en raison du COVID		Volontariat spontané pendant les évènements programmés par le centre social		Action à modifier	Non atteint

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

AXE 3 : FÉDÉRER, IMPULSER ET ANIMER UNE VIE DE QUARTIER OUVERTE SUR LA VILLE ET AU-DELÀ							
OBJECTIF GÉNÉRAL	**ACCOMPAGNER LES INITIATIVES D'HABITANTS**						
TRANSFORMATION SOUHAITÉE	***Développer la participation et la prise de responsabilité des usagers***						
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	**ACTIONS**	**2020**	**2021**	**2022**	**1er SEMESTRE 2023**	**PERSPECTIVE**	**NIVEAU ATTEINT**
Apporter un soutien logistique et administratif aux associations établies sur le territoire	Mise à disposition de salle aux associations de quartier	123 Main dans la main ICRA La Grande Ourse ARASOL	123 Main dans la main ICRA La Grande Ourse	123 Main dans la main ICRA La Grande Ourse	123 Main dans la main ICRA La Grande Ourse	Action à reconduire et à développer	Atteint
	Mise à disposition de salle aux associations de la Ville	AFM MELODICAP	AFM MELODICAP	AFM MELODICAP	AFM MELODICAP		
	Mise à disposition de salle aux associations du territoire VYVS	Prévention Spécialisée du Val d'Yerres Val de Seine Vie Libre L'échiquier du Val d'Yerres	Vie Libre L'échiquier du Val d'Yerres	Vie Libre L'échiquier du Val d'Yerres	Vie Libre L'échiquier du Val d'Yerres		
Passer de la dynamique de l'envie à la dynamique de projet	Soutenir les initiatives d'habitants	Janvier Projet Sport et Détox	Remobilisation des habitants et des bénévoles suite au COVID			Action à repenser	Non atteint

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

AXE 3 : FÉDÉRER, IMPULSER ET ANIMER UNE VIE DE QUARTIER OUVERTE SUR LA VILLE ET AU-DELÀ							
OBJECTIF GÉNÉRAL	**IMPULSER ET COORDONNER LES ANIMATIONS DE QUARTIER**						
TRANSFORMATION SOUHAITÉE	***Appropriation de l'espace public et privé par les habitants***						
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	**RÉSULTATS ATTENDUS**	**ACTIONS**	**2020**	**2021**	**2022**	**1er SEMESTRE 2023**	**CONCLUSION PERSPECTIVES**
Animer la vie locale	*Appropriation de l'espace public par les habitants*	Animations en pied d'immeuble	Soirée Halloween Marché de Noël	Journée Raid Aventure 14 animations de quartier pendant l'été Soirée halloween Marche de Noël	Journée Raid Aventure Carnaval Jardin Musical 14 animations pendant l'été Soirée Halloween Marché de Noel	Carnaval Porteur de Parole Concert de Rue	Objectif atteint Action à pérenniser et développer

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

Animation Collective Famille (ACF)

AXE 1 : CONDUIRE L'ACTION PUBLIQUE DE MANIÈRE PARTICIPATIVE							
OBJECTIF GÉNÉRAL	**FACILITER LES LIENS ENTRE LA FAMILLE ET LES INSTITUTIONS**						
TRANSFORMATION SOUHAITÉE	***Faciliter l'accompagnement des familles*** ***Identification et sollicitation des bons interlocuteurs par les familles***						
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	**RÉSULTATS ATTENDUS**	**ACTIONS**	**2020**	**2021**	**2022**	**1er SEMESTRE 2023**	**CONCLUSION PERSPECTIVES**
Aménager des temps d'échanges entre professionnels agissant auprès des familles	*Connaître l'ensemble des professionnels* *Mieux orienter les familles*	Doublon avec les COE, P'tits Dej des Partenaires, les comités techniques…					Objectif atteint par le prisme de l'AGC
Organiser une rencontre annuelle entre les familles et les professionnels	*Désacraliser la relation être travailleurs sociaux et habitants* *Identifier les professionnels du territoire montgeronnais*	Forum Familles	Annulée en raison du COVID	Annulée en raison du COVID	Non fait	Non fait	Objectif non atteint Action non reconduite

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

AXE 1 : CONDUIRE L'ACTION PUBLIQUE DE MANIÈRE PARTICIPATIVE							
OBJECTIF GÉNÉRAL	**FACILITER LES LIENS ENTRE LA FAMILLE ET LES INSTITUTIONS**						
TRANSFORMATION SOUHAITÉE	***Faciliter l'accompagnement des familles*** ***Identification et sollicitation des bons interlocuteurs par les familles***						
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	**RÉSULTATS ATTENDUS**	**ACTIONS**	**ANNEE SCOLAIRE 2019/2020**	**ANNEE SCOLAIRE 2020/2021**	**ANNEE SCOLAIRE 2021/2022**	**ANNEE SCOLAIRE 2022/2023**	**CONCLUSION PERSPECTIVES**
Soutenir les parents dans la scolarité de leurs enfants	*Soutenir le lien parents/école* *Apporter des solutions aux problèmes liés à la scolarité*	CLAS	31 familles 41 élèves du CP au CM2 10 collégiens de 6e et 5e Enfants accueillis de 16h30 à 18h00 4 fois par semaine CLAS assuré tout au long du confinement Vacances apprenantes mises en place pendant l'été <u>Ateliers et projets</u> : Prêt de tablettes, suivi pendant le confinement, théâtre…	35 familles 43 élèves du CP au CM2 17 collégiens de 6e et 5e Enfants du primaire et du secondaire accueillis de 16h30 à 18h00 4 fois par semaine CLAS pendant les vacances scolaires <u>Ateliers et projets</u> : Atelier d'expression, Brain Gym, sorties au musée de la Ville, opération chèque-lire avec les librairies, projet égalité des droits, projet harcèlement…	37 familles 63 élèves du CP au CM2 21 collégiens de 6e et 5e Enfants du primaire accueillis de 16h30 à 18h00 2 fois par semaine Enfants du secondaire accueillies de 18h00 à 19h30 deux fois par semaine <u>Ateliers et projets</u> : Atelier d'expression, Brain Gym, sorties au musée de la Ville, opération chèque-lire avec les librairies, projet égalité des droits…	57 familles 65 élèves du CP au CM2 23 collégiens de 6e et 5e Enfants du primaire accueillis de 16h30 à 18h00 2 fois par semaine Enfants du secondaire accueillies de 18h00 à 19h30 deux fois par semaine <u>Ateliers et projets</u> : Atelier d'expression, sorties au musée, opération librairie, projet droit des femmes, anglais…	Objectif atteint Action à reconduire

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

AXE 2 : SOUTENIR LES HABITANTS DANS LEURS DÉMARCHES CITOYENNES ET SOCIALES							
OBJECTIF GÉNÉRAL	**ACCOMPAGNER L'ADULTE DANS SA FONCTION ET SON STATUT DE PARENT**						
TRANSFORMATION SOUHAITÉE	***Renforcer les liens intrafamiliaux***						
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	**RÉSULTATS ATTENDUS**	**ACTIONS**	**2020**	**2021**	**2022**	**1er SEMESTRE 2023**	**CONCLUSION PERSPECTIVES**
Organiser des rencontres autour de thématiques spécifiques	*Valorisation des savoir-être et des savoir-faire* *Transmission des savoir par des spécialistes*	Le café des Parents	2 séances 8 à 15 personnes	6 séances 4 à 10 personnes	1 séances 5 personnes	Pas de séance	Objectif atteint Action à repenser
		Histoire de Parents	5 séances 10 à 12 personnes	6 séances 10 à 12 personnes	7 séances 8 à 15 personnes	3 séances 8 à 12 personnes	Objectif atteint Action à reconduire
Encourager la relation parents/enfants	*Amélioration des relations entre les parents et leurs enfants à travers des activités d'intérêt commun*	Les mercredis jeu en famille	Séances hebdomadaires de 10h00 à 12h30 d'accueil autour du jeu 5 à 12 familles				Objectif atteint Action à reconduire
		Les vacances scolaires	Programmation thématique à chaque période de vacances scolaires Environ 110 familles différentes par an				Objectif atteint Action à repenser
		Les activités parents/ados		Nouvelle action Octobre 2021	Sorties et activités programmées tous les deux mois 8 à 15 personnes différentes		Objectif atteint Action à reconduire
		Les samedis en familles			Nouvelle action mensuelle Avril 2022	6 séances 15 à 30 personnes	Objectif atteint Action à reconduire

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

AXE 2 : SOUTENIR LES HABITANTS DANS LEURS DÉMARCHES CITOYENNES ET SOCIALES							
OBJECTIF GÉNÉRAL	**ACCOMPAGNER L'ADULTE DANS SA FONCTION ET SON STATUT DE PARENT**						
TRANSFORMATION SOUHAITÉE	***Renforcer les liens intrafamiliaux***						
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	**RÉSULTATS ATTENDUS**	**ACTIONS**	**2020**	**2021**	**2022**	**1er SEMESTRE 2023**	**CONCLUSION PERSPECTIVES**
Animer les dispositifs de départ en vacances	*Accès aux vacances pour tous*	Aide au Vacances Sociales (AVS)	Séjour individuel et autonome Préparation collective et individuelle				Objectif atteint Action à reconduire
			3 familles inscrites 3 familles parties *4 adultes* *11 enfants*	12 familles inscrites 8 familles parties *8 adultes* *26 enfants*	10 familles inscrites 7 familles parties *7 adultes* *25 enfants*	11 familles inscrites	
		Collectif Temps Libre (CTL)	Séjour collectif accompagné et hébergement individuel Préparation collective				Objectif atteint Action à reconduire
			4 familles 15 participants *5 adultes* *10 enfants*	6 familles 19 participants *8 adultes* *11 enfants*	5 familles 25 participants *8 adultes* *17 enfants*	6 familles	

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

AXE 3 : FÉDÉRER, IMPULSER ET ANIMER UNE VIE DE QUARTIER OUVERTE SUR LA VILLE ET AU-DELÀ							
OBJECTIF GÉNÉRAL	**FAVORISER L'ACCÈS AUX LOISOIRS ET À LA CULTURE DES FAMILLES DANS MONTGERON ET AU-DELÀ**						
TRANSFORMATION SOUHAITÉE	***Ouvrir les familles à la culture*** ***Accéder aux loisirs***						
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	**RÉSULTATS ATTENDUS**	**ACTIONS**	**2020**	**2021**	**2022**	**1er SEMESTRE 2023**	**CONCLUSION PERSPECTIVES**
Proposer des activités culturelles et de loisirs	*Ouverture à la culture et accès aux loisirs*	Les sorties familles	1 sortie culturelle ou de loisirs de proximité par semaine pendant les périodes de vacances de quinze jours 2 sorties (1 culturelle +1 de loisirs) par semaine pendant les vacances d'été 3 journées aux bords de Mer en été Depuis 2022 : Sorties en RER et en car				Objectif atteint Action reconduite
		Le projet DEMOS	Projet porté par la Philharmonie de Paris et la CAVYVS et animé par un référent au sein du centre social d'octobre 2020 à juin 2023. 15 enfants inscrits 13 enfants la dernière année				Objectif atteint Action reconduite
Créer une instance de concertation autour des activités familles	*Investissement des familles dans la réflexion et l'animation des activités*	Le conseil des Familles	Non programmée en raison du COVID		Informations recueillies lors de temps informels		Objectif non atteint Action à repenser

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

Le mois du bilan : point de vue des habitants

Résultats des affirmations

Pendant 3 semaines, les agents du centre social ont sollicité les administrés passant la porte d'entrée de la structure pour recenser leurs avis sur le fonctionnement du centre social autour de 14 affirmations.

20 personnes se sont prêtées à l'exercice dont 12 en autonomie.

Le tableau ci-dessous reprend les réponses apportées par les participants.

	tout à fait d'accord		d'accord		ni d'accord ni pas d'accord		pas d'accord		pas du tout d'accord		nombre de réponses	
Le centre social, c'est le CCAS.	14	74%	2	11%	2	11%	0	0%	1	5%	**19**	**95%**
Le centre social, c'est pour tous les âges.	12	71%	4	24%	0	0%	0	0%	1	6%	**17**	**85%**
Au centre social, tout le monde peut être bénévole.	15	94%	1	6%	0	0%	0	0%	0	0%	**16**	**80%**
Les horaires et les jours d'ouveture sont adaptés à mes besoins.	14	88%	1	6%	1	6%	0	0%	0	0%	**16**	**80%**
Je suis toujours bien accueilli(e).	15	88%	1	6%	0	0%	0	0%	1	6%	**17**	**85%**
Je suis bien informé(e) sur l'actualité et toutes les activités du centre social.	13	72%	3	17%	0	0%	0	0%	2	11%	**18**	**90%**
Je suis bien renseigné(e) et accompagné(e) lorsque j'en ai besoin.	15	88%	1	6%	0	0%	0	0%	1	6%	**17**	**85%**
Je viens au centre social pour l'accès aux droits: permanences juridiques, CLAS, FLE...	13	87%	2	13%	0	0%	0	0%	0	0%	**15**	**75%**
Je viens au centre social pour bénéficier des services: activités de loisirs, culturelles et éducatives...	14	93%	1	7%	0	0%	0	0%	0	0%	**15**	**75%**
Je viens au centre social pour proposer mes idées et partager mes savoirs.	13	81%	3	19%	0	0%	0	0%	0	0%	**16**	**80%**
Je viens au centre social en famille.	17	85%	3	15%	0	0%	0	0%	0	0%	**20**	**100%**
Je viens au centre social pour être accompagner dans ma vie de parents.	12	92%	1	8%	0	0%	0	0%	0	0%	**13**	**65%**
Je viens au centre social pour participer aux ateliers ICRA et je fréquente les activités du centre social.	7	64%	2	18%	2	18%	0	0%	0	0%	**11**	**55%**
Je viens au centre social pour participer aux cours d'echecs et je fréquente les activités du centre social.	5	63%	1	13%	2	25%	0	0%	0	0%	**8**	**40%**
Je viens au centre social pour participer aux cours de français de l'AFM et je fréquente les activités du centre social.	6	55%	1	9%	4	36%	0	0%	0	0%	**11**	**55%**

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

Retour sur le questionnaire annexé

Distribué auprès des adultes usagers des différents ateliers portés par le centre social, ce questionnaire comportait une partie sur le centre social autour d'items concernant la raison de leur venue, les points forts et faibles de la structure ainsi que de leurs attentes pour demain.

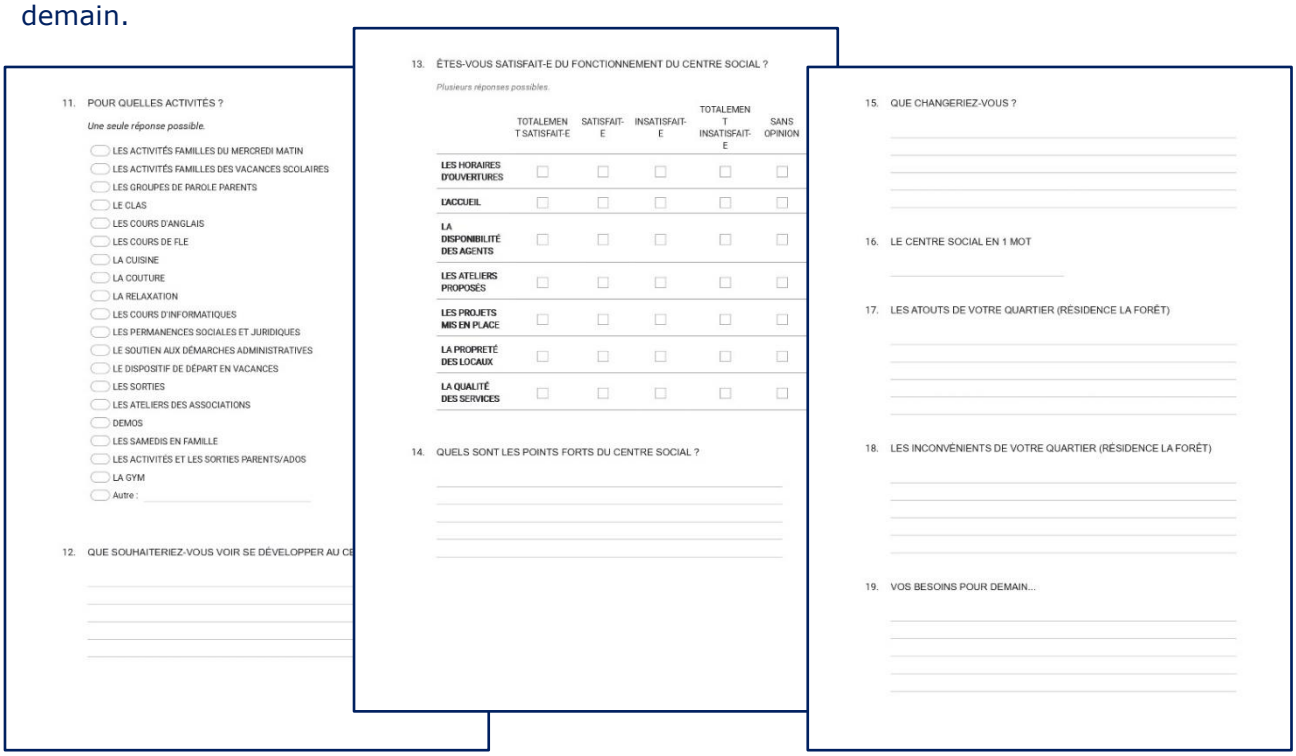

11. POUR QUELLES ACTIVITÉS ?

Une seule réponse possible.

- LES ACTIVITÉS FAMILLES DU MERCREDI MATIN
- LES ACTIVITÉS FAMILLES DES VACANCES SCOLAIRES
- LES GROUPES DE PAROLE PARENTS
- LE CLAS
- LES COURS D'ANGLAIS
- LES COURS DE FLE
- LA CUISINE
- LA COUTURE
- LA RELAXATION
- LES COURS D'INFORMATIQUES
- LES PERMANENCES SOCIALES ET JURIDIQUES
- LE SOUTIEN AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES
- LE DISPOSITIF DE DÉPART EN VACANCES
- LES SORTIES
- LES ATELIERS DES ASSOCIATIONS
- DEMOS
- LES SAMEDIS EN FAMILLE
- LES ACTIVITÉS ET LES SORTIES PARENTS/ADOS
- LA GYM
- Autre :

12. QUE SOUHAITERIEZ-VOUS VOIR SE DÉVELOPPER AU CE

13. ÊTES-VOUS SATISFAIT-E DU FONCTIONNEMENT DU CENTRE SOCIAL ?

Plusieurs réponses possibles.

	TOTALEMENT SATISFAIT-E	SATISFAIT-E	INSATISFAIT-E	TOTALEMENT INSATISFAIT-E	SANS OPINION
LES HORAIRES D'OUVERTURES	☐	☐	☐	☐	☐
L'ACCUEIL	☐	☐	☐	☐	☐
LA DISPONIBILITÉ DES AGENTS	☐	☐	☐	☐	☐
LES ATELIERS PROPOSÉS	☐	☐	☐	☐	☐
LES PROJETS MIS EN PLACE	☐	☐	☐	☐	☐
LA PROPRETÉ DES LOCAUX	☐	☐	☐	☐	☐
LA QUALITÉ DES SERVICES	☐	☐	☐	☐	☐

14. QUELS SONT LES POINTS FORTS DU CENTRE SOCIAL ?

15. QUE CHANGERIEZ-VOUS ?

16. LE CENTRE SOCIAL EN 1 MOT

17. LES ATOUTS DE VOTRE QUARTIER (RÉSIDENCE LA FORÊT)

18. LES INCONVÉNIENTS DE VOTRE QUARTIER (RÉSIDENCE LA FORÊT)

19. VOS BESOINS POUR DEMAIN...

La majorité des personnes ont souhaité répondre seule et sur près de 50 questionnaires distribués, nous avons obtenu 26 retours aux profils suivants :

- 22 femmes et 4 hommes âgés entre 22 et 72 ans.
- 16 couples avec enfants, 4 familles monoparentales, 5 personnes seules et 1 couple.
- 15 habitants le quartier de La Forêt (QPV + zones pavillonnaires).

Le premier objectif du groupe moteur était de savoir comment les habitants ont connu le centre social, pourquoi ils y viennent et depuis combien de temps. Les graphiques suivants reprennent leurs réponses.

Comment avez-vous connu le centre social?

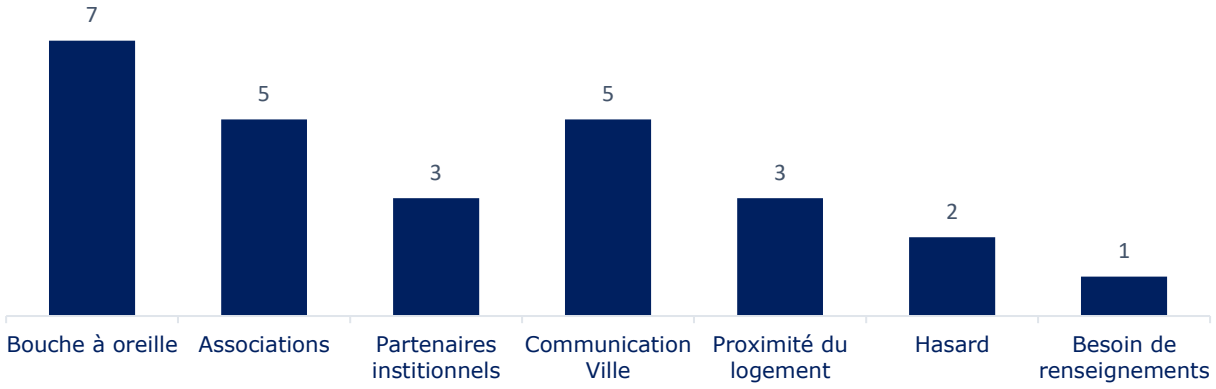

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

Pourquoi avez-vous passé la porte du centre social?

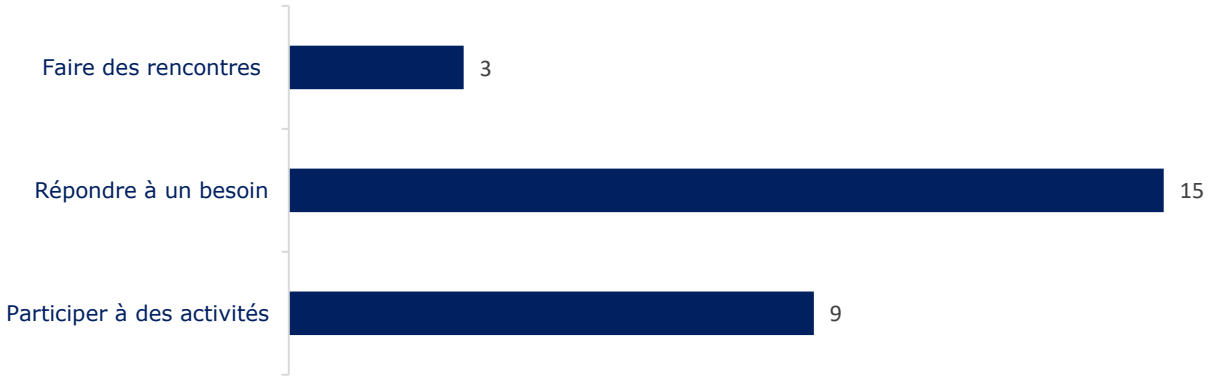

Depuis combien de temps fréquentez-vous le centre social?

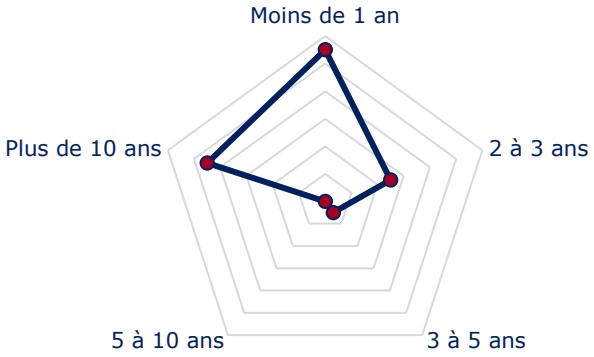

Le second objectif était de recenser les points forts et ceux à améliorer du centre social ainsi que les propositions de changement à apporter au regard des besoins des personnes fréquentant la structure.

Quels sont les points forts du centre social?

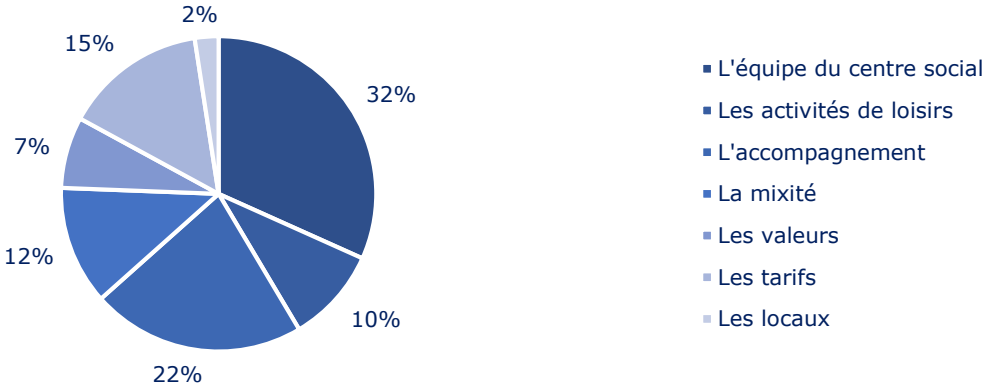

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

Que souhaiteriez-vous voir se développer au centre social?

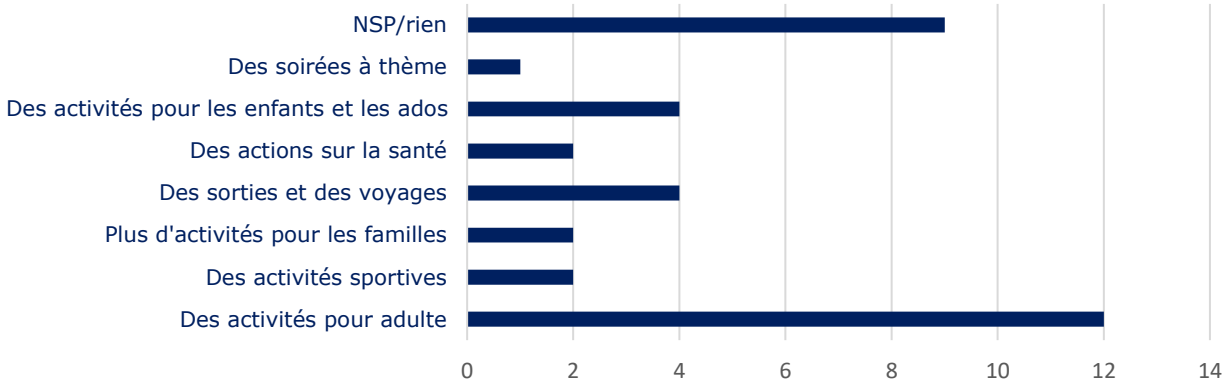

Que changeriez-vous?

Pour conclure, nous avons demandé aux personnes de définir le centre social en un mot !

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

Synthèse de l'évaluation

Le centre social est identifié comme structure du CCAS de la Ville de Montgeron et un lieu ressource pour les habitants ainsi que les acteurs locaux institutionnels et associatifs.

Les missions d'accueil inconditionnel, d'écoute et d'accompagnement social global sont reconnus efficients par la majorité des habitants.

Le centre social est assimilé à une structure de soutien à la parentalité qui accompagne les adultes dans leur rôle de parents de la naissance à la fin du collège.

L'équipe du centre social peut s'appuyer sur un réseau partenarial actif, divers et engagé.

L'équipe doit travailler à une meilleure communication sur son activité et à développer davantage les passerelles avec les associations qui occupent nos locaux.

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

Étymologiquement, diagnostic vient du mot grec « *diagnosis* » qui signifie connaissance.

Le diagnostic de territoire aspire donc à acquérir une connaissance fine du territoire à travers des signes observables.

La démarche de diagnostic

L'objectif de ce diagnostic est de déterminer les enjeux et les problématiques du territoire.

Pour obtenir une bonne compréhension et une analyse globale du territoire, le diagnostic doit être partagé par les habitants et les acteurs locaux. Engagé dans cette dynamique participative et collégiale, le diagnostic aspire à structurer les informations pour :

- Mettre en évidence les principaux besoins des acteurs locaux : habitants, associations, institutions, municipalité.
- Identifier les forces et les faiblesses du territoire en termes de cadre de vie, de vivre ensemble, de service etc.
- Mettre en évidence les cohérences et incohérences entre les différents domaines constituant le territoire.

Cette phase de diagnostic s'appuie donc à la fois sur les données statistiques ainsi que sur les appréciations des habitants et des acteurs du territoire de Montgeron, quartier La Forêt.

Afin d'être au plus près des besoins des habitants, le groupe moteur a mis en place le protocole ci-dessous :

Statistiques

- Données 2022 des structures territoriales
- Données CAF 2023 (*Pôle Etudes Prospectives*)
- Données INSEE
- Données du Système d'information Géographique de la Politique de la VIlle (*https://sig.ville.gouv.fr*)
- Données 2020-2023 du centre social

Besoins identifiés

- Questionnaires réalisés auprès des personnes fréquentant les ateliers du centre social
- Questionnaires réalisés auprès des parents d'adolescents
- Questionnaires réalisés auprès des 11-17 ans (collégiens et lycéens)
- Données recueillies à l'accueil du centre social lors du mois du bilan
- Besoins identifiés par les acteurs associatifs et institutionnels montgeronnais

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

Les données statistiques

Typologie des habitants du QPV la Forêt

Nombre d'habitants

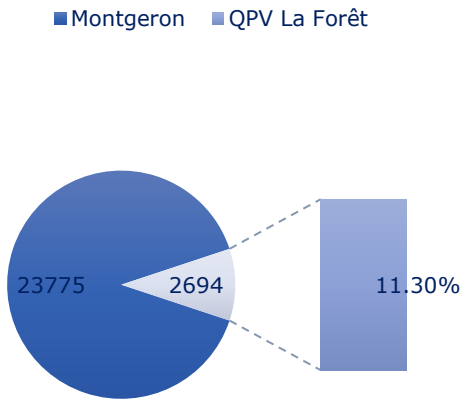

Profil des ménages

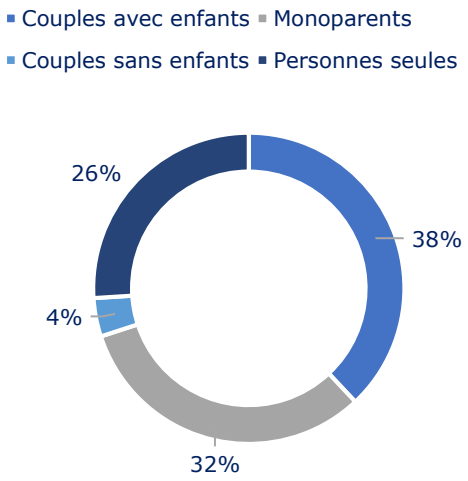

Plus de **11% de la population montgeronnaise habite au sein des 8 bâtiments que composent le QPV La Forêt** et, compte-tenu de la taille des logements (T3 à T5), ces derniers sont occupés à **70% par des familles ce qui explique que près d'une personne sur deux à moins de 25 ans.**

L'indice de jeunesse[1] du quartier est donc de 4.4 contre 1.2 à l'échelle de la Ville.

Répartition de la population

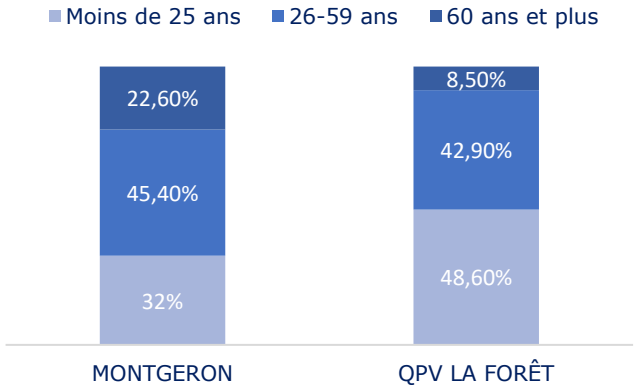

Situation socioéconomique des ménages

Structure des revenus

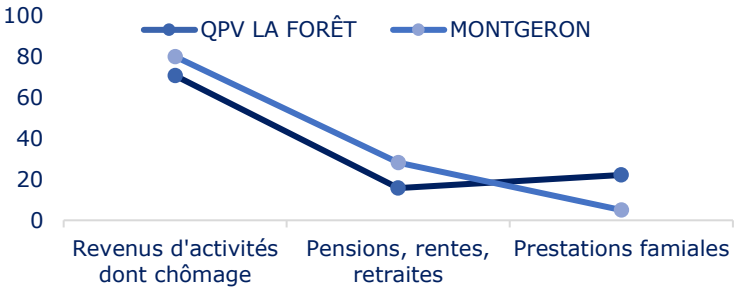

70% des revenus perçus par les habitants du QPV de la Forêt sont liés à leurs activités professionnelles.

Cependant, ils occupent souvent des emplois précaires proposant des horaires décalés, en intérim ou à temps partiel et perçoivent de faibles salaires.

Notons par ailleurs que **10% des agents de la Ville de Montgeron habitent le QPV La Forêt** et occupent des postes dans les services de restauration scolaire, d'entretien des locaux et d'encadrement des enfants.

De plus, il est important de préciser qu'un habitant sur 2 vit sous le seuil de bas revenus c'est-à-dire avec moins de 60% du revenu médian par unité de consommation[2] qui s'élève à 1135€.

[1] Nombre de personnes de moins de 20 ans / Nombre de personnes de 60 ans et plus

[2] Revenus médians mensuels + prestations CAF/UC (allocataire = 1UC, personnes de + de 14 ans supplémentaire = 0.5 UC, enfants de + de 4 ans = 0.4 UC, famille monoparentale = 0.2 UC)

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

C'est pourquoi **80% des habitants du QPV de la Forêt perçoivent au moins une prestation** versée par la CAF, principalement aux titres :

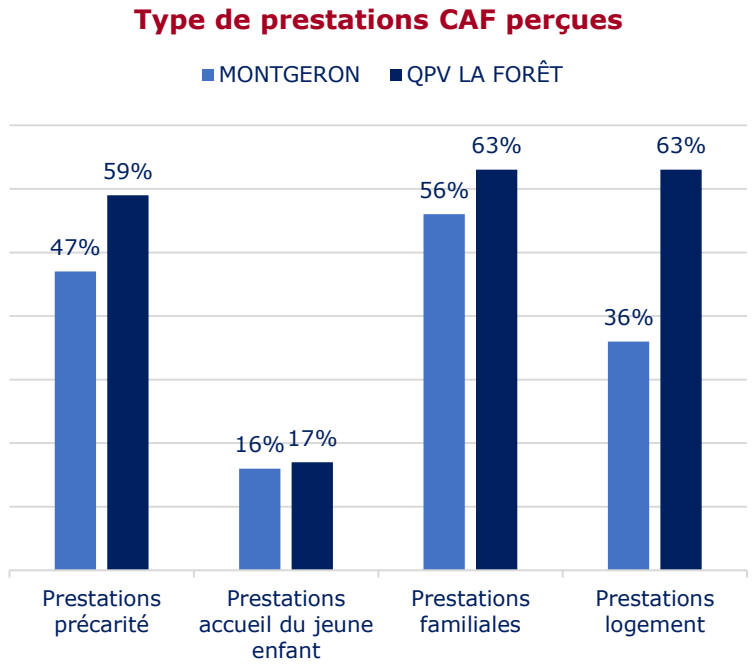

- ***Du logement*** : les loyers de la résidence sont élevés en raison de leur superficie et au regard des revenus, 3 habitants sur 5 perçoivent l'aide personnalisée au logement (APL)
- ***D'enfants à charge*** : la moitié des allocataires à au moins deux enfants à charge et 1 sur 4 à plus de trois enfants.
- ***De précarité*** : 38% des allocataires bénéficient de la prime d'activité en raison des bas salaires perçus et seulement 1 allocataire sur 5 touche les minimas sociaux (RSA ou AAH).

Il est souligné également que, comme l'indique le graphique ci-contre, le poids des prestations de la CAF parmi les ressources des allocataires qui habitent au sein du QPV La Forêt est quasi-similaire à celui de l'ensemble des allocataires montgeronnais.

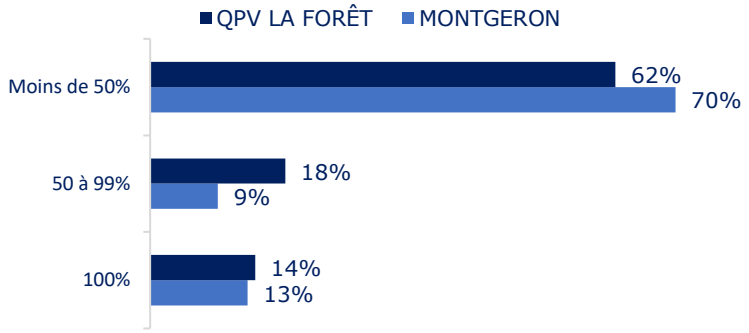

Zoom sur les familles

70% des ménages qui habitent le QPV de la Forêt sont des familles c'est-à-dire des ménages avec des enfants à charge :

- 46,3 % sont en situation de monoparentalité.
- 45,7 % sont des familles nombreuses.

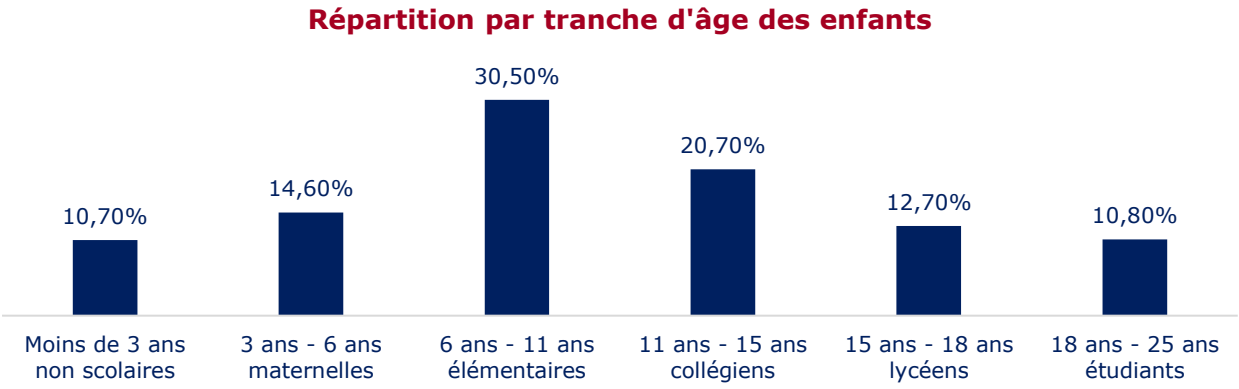

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

Les familles sont composées majoritairement de grands enfants (**1/3 de collégiens et de lycéens**) et d'adolescents en devenir (**1/3 d'enfants d'élémentaires**). De plus, on observe que le taux d'enfants de moins de 3 ans est équivalent à celui des 18-25 ans (environ 10%).

Focus sur les 11-20 ans

Les collégiens habitant le QPV La Forêt fréquentent principalement le collège public de secteur G. Pompidou qui propose une section SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) au sein de laquelle près de 8% d'entre eux suivent leur scolarité.

Cependant, on constate que de plus en plus de parents font le choix de scolarisés leurs enfants au sein de l'établissement privé situé à Montgeron : 2,2% en 2019 contre 3,9% en 2022.

13% des élèves entrant en 6ème et habitant le QPV La Forêt présente un retard scolaire contre 5% pour l'ensemble de ceux de Montgeron. Ce retard atteint 15% en fin de 3ème.

60% des jeunes intègre un lycée général et technologique après la 3ème et 40% un lycée professionnel.

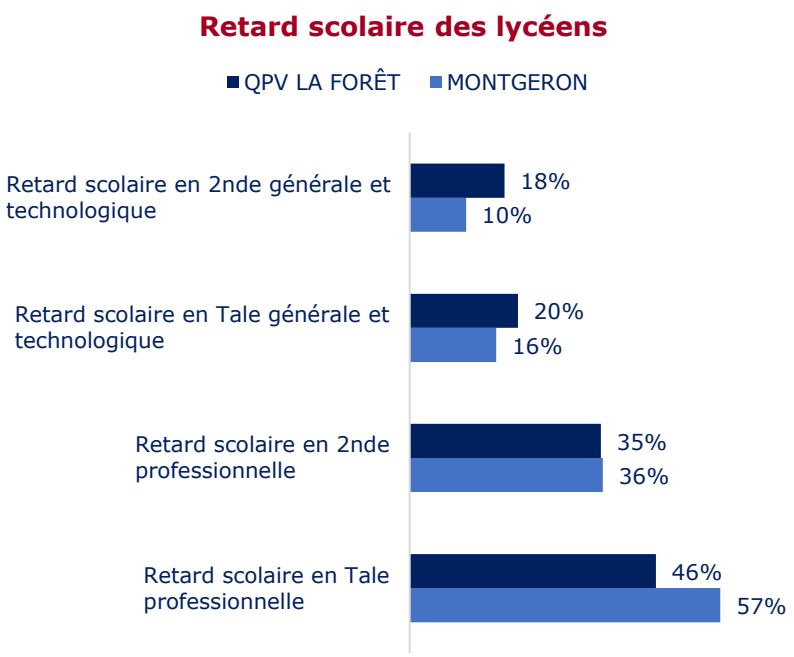

¼ des lycéens vivant au sein du QPV La Forêt présentent un retard scolaire à l'entrée en 2nde générale ou technologique contre 10,40% sur la Ville. Ce taux reste stable en terminale

Les lycéens issus du QPV La Forêt montrent un retard moins important en 2nde et en terminale professionnelle que l'ensemble des lycéens montgeronnais. Notons cependant que les chiffres restent élevés : 35% et 46%.

Il est important de souligner que **le taux de déscolarisation à partir de 16 ans est de 17,4%** pour les jeunes vivant au sein du QPV La Forêt.

Sur la CAVYVS, plus de 1000 élèves se sont retrouvés en rupture scolaire à la rentrée 2022. Cette rupture scolaire s'explique pour partie par :

- Le manque de place dans les établissements scolaires ;
- La non-rescolarisation par l'Éducation Nationale des jeunes âgés entre 15 ans et 16 ans notamment les élèves poly-exclus ;
- Le manque de dispositif d'accompagnement pour les personnes de 16 ans.

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

L’expertise des habitants

Pour apporter un éclairage sur les données statistiques chiffrées et les mettre en perspective avec les ressentis et les besoins des habitants, le groupe moteur a utilisé différents outils de recueil de la parole.

Trois types de questionnaires ont permis de répertorier le point de vue de 52 personnes différentes (cf en annexe) :

- *En bleu les questionnaires mois du bilan et + parents d’ados* : 38 adultes.
- *En rouge le questionnaire jeunes* : 14 jeunes âgés de 12 à 18 ans.

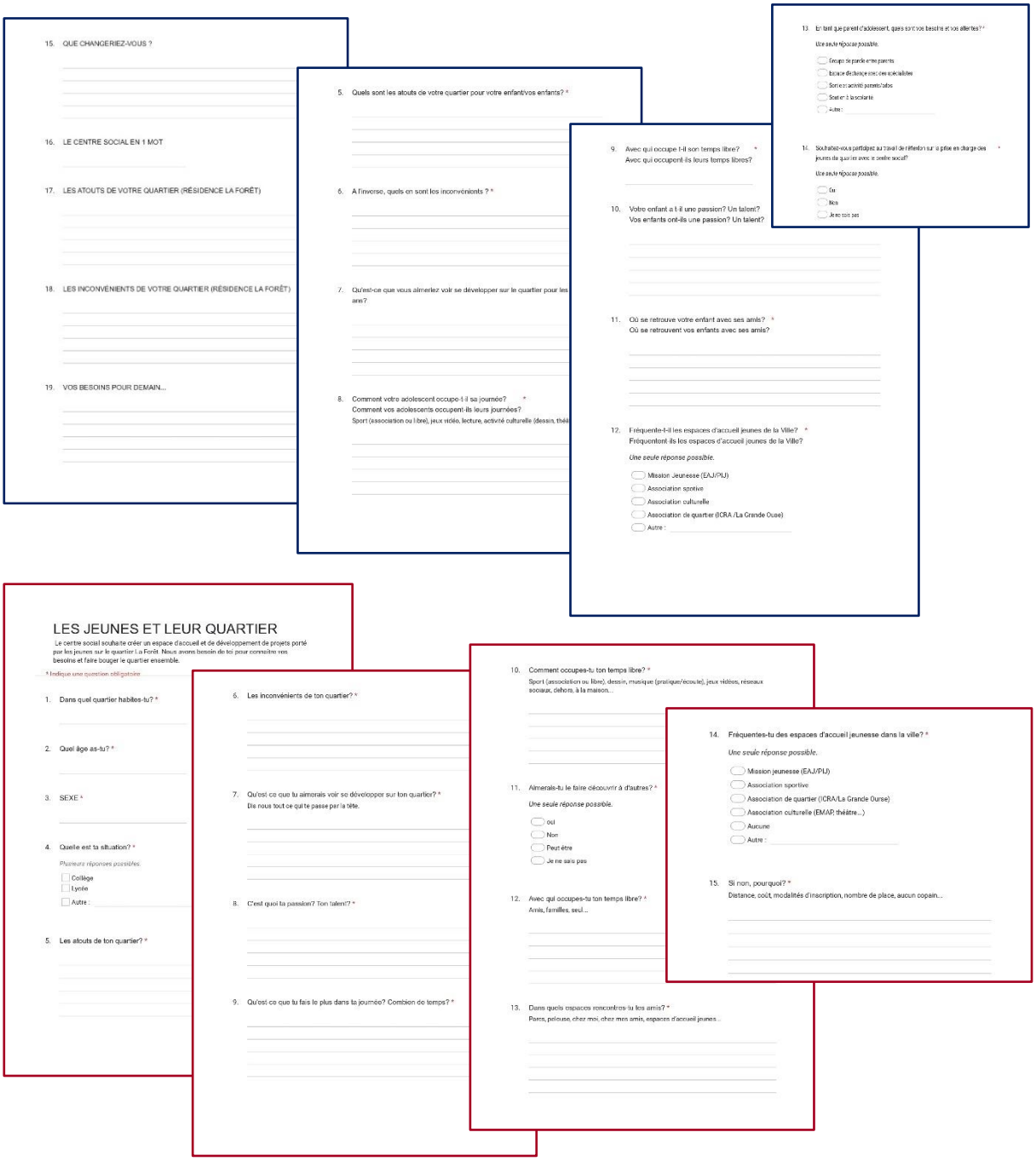

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

Afin d'obtenir également l'avis des habitants qui ne fréquentent pas les ateliers du centre social, l'équipe du centre social a mis en place :

- Un bar à mot à l'accueil du centre social pendant le mois du bilan sur lequel 20 personnes se sont positionnées sur ce qu'elles aiment et 16 sur ce qui les gênent au sein du quartier.

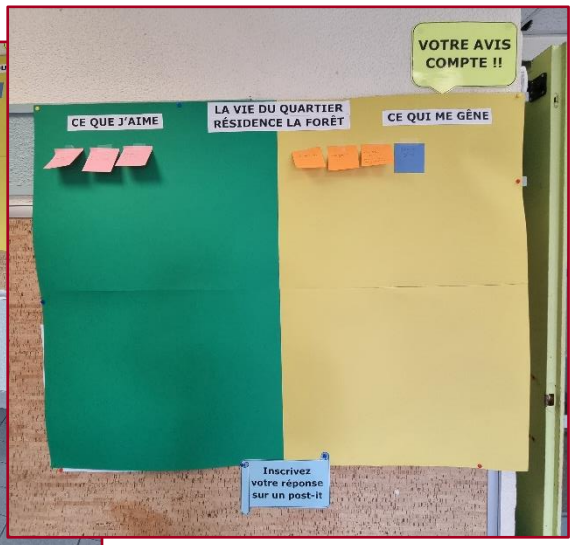

- Un porteur de parole au cœur de la résidence autour de la question : *Mon quartier est…* 76 personnes ont complété cette phrase durant une après-midi d'animation musicale en pied d'immeuble.

Ces différentes actions nous ont permis d'acquérir une vision concrète sur la vie au sein du QPV La Forêt ainsi que de recenser explicitement les besoins et les attentes des personnes qui y vivent.

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

Leur vie au sein de la résidence La Forêt

Quel que soit leur âge, les habitants affirment aimer leur quartier bien qu'ils partagent un sentiment de dégradation générale :

ATOUTS	**INCONVÉNIENTS**
• Les valeurs humaines et des liens sociaux forts : *solidarité, convivialité, bon voisinage, GDR disponibles…*	• Les incivilités et les actes de délinquances : *squat des halls, deal, rodéo urbain*
• Les espaces extérieurs : *city stade et parcs pour les enfants*	• Le manque d'entretien de la résidence : *espaces de jeux et city stade vétuste, crottes de chiens, parties communes sales et immeubles dégradés*
• Les structures de proximité *: centre social, infrastructures sportives et établissements scolaires*	• Le manque d'activités et d'espace d'accueil pour les jeunes et les enfants
• Les commodités : *centre commercial et réseau de bus*	
• L'environnement verdoyant : *les espaces extérieurs, la forêt de Sénart et la pelouse.*	

Cette dichotomie est également apparue lors du porteur de parole :

Mon quartier est…

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

Leurs besoins

A travers les questionnaires, les habitants ont fait remonté leurs besoins en termes de :

- ***Accompagnement individuel*** : développement personnel, DELF (diplôme de langue française), emploi…
- ***Accompagnement parental*** : groupe de parole, l'adolescence, l'éducation des enfants…
- ***Activités pour adultes*** : sport, relaxation, soirée…
- ***Accompagnement et activités pour les jeunes*** : espace d'accueil, activités, soutien scolaire…
- ***Amélioration de la vie quartier*** : propreté, animations, arrêt du trafic…
- ***Pérennisation des actions du centre social*** : café, accueil, soutien aux associations…

Le regard des professionnels du territoire

Pour obtenir un diagnostic partagé et penser le projet social à venir en perspective du diagnostic statistique et des besoins exprimés par les habitants, les acteurs institutionnels et associatifs du territoire ont participé à deux rencontres partenariales.

Comité technique global : le centre social de demain

Nos objectifs, pour cette rencontre, étaient d'affiner le diagnostic au regard de leurs observations et de leurs expertises de terrain ainsi que d'évaluer et construire le champ des possibles pour les quatre années à venir.

Pour tous, le diagnostic général s'est avéré en adéquation avec leurs constats et leurs quotidiens professionnels.

Il est à noter, que la capacité de mobilisation et de mobilité des habitants du QPV La Forêt pour répondre à leurs besoins, fait l'unanimité des acteurs institutionnels établis sur le territoire montgeronnais. C'est le public le plus représenté statistiquement pour :

- **L'ouverture de droits communs** : CCAS et MDS.
- **L'accès aux loisirs et accompagnement des jeunes** : Mission Locale (21% en 2022) et Mission Jeunesse (35% en 2022).

Pour travailler au futur projet social, nous avons utilisé la méthode SWOT :

- *S comme strenghts/ les forces* : les points forts du centre social qui procurent un avantage durable.
- *W comme weaknesses/ les faiblesses* : les points d'amélioration substantielle du centre social
- *O comme Opportunities / les ressources du territoire* : les facteurs extérieurs dont le centre social peut tirer partie
- *T comme threats / les menaces* : les freins et obstacles qui peuvent défavoriser le développement du centre social.

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

Le schéma ci-dessous présente le résultat de cette concertation.

CENTRE SOCIAL

FORCES

Lieu identifié et repéré par les habitants
Mobilisation et dynamique famille avérée
Proximité avec les habitants
Equipe accueillante, disponible et compétente
Réseau partenarial efficient
Actions diversifiées et adaptées aux besoins

FAIBLESSES

Communication externe
Problématiques difficiles à prendre en charge
Manque de mixité générationnelle
Moyens humains et financiers limités
Nombre de demande par rapport à l'offre de service possible

RESSOURCES DU TERRITOIRE

Implication des habitants
Développement du bénévolat
Environnement de proximité (forêt, sport)
Le bailleur
Les partenaires locaux

MENACES

Croyance limitante sur le quartier (*quartier fermé, habitants agressifs..)*
Incompréhension des missions du centre social
Moyens humains et financiers

Compte-tenu des données statistiques et des besoins constatés, la mise en place d'un comité technique autour de l'accompagnement des moins de 20 ans a fait consensus.

Comité technique jeunesse : prendre en charge les moins de 20 ans

Le but de cette réunion était d'apporter une réponse adéquate aux besoins des mineurs et de leurs familles notamment sur les questions liées à l'adolescence. Quatre thématiques ont été déterminées :

- La scolarité et l'insertion.
- L'accueil et l'accompagnement aux projets individuels et collectifs.
- Le soutien à la parentalité.
- L'animation du réseau partenarial.

Pour animer ce processus de réflexion, deux outils ont été employés :

- Les nappes tournantes afin de recenser les dispositifs et les projets existants sur le territoire et ceux qui pourraient être développés.
- Les gommettes afin de prioriser les actions à venir.

SCOLARITÉ ET INSERTION

1. Développer l'offre de service du CLAS : *orientation, découverte des métiers, recherche de stage*
2. Mobiliser les parents notamment les pères
3. Encourager la transmission par les pairs
4. Créer des permanences du PIJ et de la Mission Locale
5. Développer le réseau de partenaire en lien avec l'insertion, la création d'association

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT

1. Créer un espace d'accueil jeunes pour animer des projets collectifs (une étape transitionnelle du quartier vers les espaces de droit commun)
2. Faire réseau autour des projets
3. Penser de nouveaux modes de communication
4. Créer des permanences psychosociales et d'accès aux droits
5. Encourager l'auto-gestion de temps d'accueil et d'activités

PARENTALITÉ

1. Travailler la parentalité en lien avec le CLAS, le FLE et les écoles
2. Élargir les groupes de parole à l'adolescence et à la paternité
3. Traiter la question de la paternité
4. Encourager la transmission entre pairs
5. Travailler la parentalité autour d'activité de bien-être
6. Penser un mode de garde pour les familles monoparentales

RÉSEAU PARTENARIAL

1. Asseoir des temps de rencontre formel et informel
2. Mobiliser des volontaires pour le CLAS
3. Créer un réseau d'échange et de savoir
4. Mettre en place des formations communes
5. Organiser des réunions de synthèse sur des situations spécifiques
6. Créer un guide pratique pour les professionnels

Ces deux rencontres ont permis de renforcer la dynamique partenariale du centre social, de développer son réseau et de s'assurer de l'implication de tous dans le processus de mise en œuvre du projet social.

Synthèse du diagnostic

La ville de Montgeron propose un panel de services et de dispositifs riches et accessibles par l'ensemble des montgeronnais. Très mobiles en raison notamment d'un réseau de transport en commun important, les habitants du quartier la Forêt fréquentent régulièrement l'ensemble des structures de la commune.

Le quartier de la Forêt dispose de plusieurs services de proximité (centre social, multi-accueil, centre commercial, école, infrastructures sportives…) très sollicités par les habitants de la résidence et des quartiers pavillonnaires alentour permettant une réelle mixité des profils socioéconomiques des personnes.

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

La situation géographique et la configuration de la résidence La Forêt offrent de nombreux espaces naturels aux habitants : résidence verdoyante, forêt de Sénart et pelouse de Montgeron.

A la lecture des statistiques, nous constatons que la population du QPV est jeune (48% de moins de 25 ans) bien que le nombre de familles restent stables (70%) depuis le précédent contrat de projet.

On observe également que le taux de personnes en situation d'emploi augmente mais que la population reste en fragilité économique. De plus, le niveau scolaire reste faible et les difficultés liées à l'accès à la formation et à l'insertion semblent s'accroître.

Au regard des remontées des habitants et des acteurs locaux, le futur projet social devra porter une attention particulière :

- **Aux familles monoparentales et ou nombreuses.**
- **Aux moins de 25 ans notamment les 6-18 ans.**
- **A l'employabilité et la formation pour tous.**

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

PROBLÉMATIQUES ET ENJEUX TERRITORIAUX

La résidence la Forêt est implantée au cœur d'un territoire riche de diversité, au sein d'une ville proposant de nombreux services et dispositifs à la population. Elle réunit la plupart des fonctionnalités urbaines mais manque de cohésion dans la dynamique collective.

L'ensemble des éléments recueillis tout au long du processus de renouvellement du projet social démontrent que les difficultés socioéconomiques contextuelles des ménages du territoire ainsi que celles relatives à l'éducation et à l'insertion restent préoccupantes.

Néanmoins, il est important de souligner les progressions structurelles et opérationnelles engagées depuis 2019 :

- L'évolution des compétences du centre social en termes d'accompagnement social et administratif des personnes.
- Le développement d'activités et d'actions par le centre social : médiation jeunesse, cours de FLE, initiation au numérique…
- L'essor du partenariat avec les acteurs locaux : services du CCAS et de la Ville de Montgeron, association de Prévention Spécialisée et établissements scolaires.
- La pérennisation et le développement des permanences juridiques et sociales.
- La croissance de l'activité des associations de quartier concernant la prévention, la parentalité et le soutien scolaire des jeunes.
- La mise en place d'un travail régulier et étroit entre le centre social et le bailleur.

Cependant, les problématiques du territoire reposent principalement sur les difficultés d'accès à l'emploi et à la formation, celles liées à l'éducation ainsi que sur un sentiment d'isolement des habitants lié à des facteurs économiques et sociales.

Au su de ces différents paramètres, les enjeux du territoire aujourd'hui sont de :

- **Pérenniser et développer les moyens favorisant l'accès aux droits, à l'éducation, à la formation et à l'emploi.**
- **Accompagner et soutenir les parents dans leur rôle d'éducateurs.**
- **Faciliter et déployer la vie citoyenne et sociale des moins de 25 ans.**
- **Dynamiser le réseau partenarial montgeronnais.**
- **Faciliter le lien social au sein du QPV.**

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

LE PROJET SOCIAL 2024-2027

Après avoir dégagé les enjeux du territoire, le groupe moteur s'est réuni pour déterminer les axes du projet social 2024-2027. Ce processus de réflexion collective s'est déroulé sous forme de brainstorming visant à recenser toutes les actions existantes, celles proposées dans les différents moments d'évaluation et de diagnostic ainsi que celles a développées au regard des attentes des habitants.

Ce travail de concertation a permis de déterminer les axes stratégiques spécifiques à l'Animation Globale et Coordination (AGC) et à de l'Animation Collective Famille (ACF) puis de définir les objectifs généraux qui s'y attachent.

AGC

AXE 1

Enraciner et dynamiser le réseau partenarial du territoire

AXE 2

Soutenir les habitants dans leurs démarches citoyennes er sociales

AXE 3

Impulser, animer et coordonner une vie de quartier ouverte sur la ville

AXE 4

Accompagner les 12-18 ans à prendre place dans la cité et devenir les citoyens de demain

ACF

AXE 1

Encourager et faciliter la relation parents/enfants

AXE 2

Accompagner l'adulte dans sa fonction et son rôle de parents

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

Animation Globale et Coordination

AXE 1 : Enraciner et dynamiser le réseau partenarial du territoire

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS
Faciliter la rencontre des acteurs locaux	Organiser des rencontres partenariales	• Les Comités techniques biannuels • Les rencontres Métiers
	Créer une communauté de pratique	• Les formations communes
Garantir une veille constante du territoire	Participer aux instances de veille	• Les CLSPD

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

AXE 2 : Soutenir les habitants dans leurs démarches citoyennes et sociales

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS
Pérenniser et développer les espaces facilitateurs de démarches	Faciliter l'ouverture de droits des administrés	• Les permanences sociales et juridiques • Les accompagnements individuels
	Favoriser l'accès à la culture et aux loisirs	• Les permanences Culture du Cœur
Mobiliser les habitants au sein de collectifs thématiques	Créer des espaces propices à l'échange de pratique	• Atelier cuisine • Atelier couture
	Proposer des actions collectives dans une démarche de prévention	• Les sorties randonnées urbaines • Les ateliers bien-être : gym et relaxation
Favoriser la promotion sociale personnelle et professionnelle des individus	Faciliter l'intégration des personnes	• Les cours de FLE
	Lutter contre la fracture numérique	• Les formations numériques

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

AXE 3 : Impulser, animer et coordonner une vie de quartier ouverte sur la ville

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS
Soutenir la vie associative	Apporter un soutien logistique et administratif aux associations établies sur le territoire	• La mise à disposition de salles
Réhabiliter la rue comme espace de vie et de socialisation	Mettre en place des évènements fédérateurs co-portés au cœur de la résidence	• Les animations en pieds d'immeuble • La fête de quartier • Le Marché de Noël
	Participer aux évènements à l'échelle de la Ville	• La Fête de la Ville
Faciliter le lien entre le bailleur et les résidents	Favoriser la rencontre entre le bailleur et les habitants	• Le comité de quartier QPV La Forêt
	Concourir aux dispositifs portés par le bailleur	• Projets GUSP et TFPB • Commission Impayé de Loyers (CIL)

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

AXE 4 : Accompagner les 12-18 ans à prendre place dans la cité et devenir les citoyens de demain

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS
Créer un espace d'accueil et d'écoute pour les 11-18 ans	Développer les temps d'accueil au sein de l'annexe du centre social	• Les accueils libres • Les projets du mercredi
	Favoriser la passerelle avec les structures de droits communs	• Les projets partagés avec la Mission Jeunesse
Encourager le passage de la dynamique de l'envie à la dynamique de projet	Faciliter la réalisation de projets collectifs	• Les séjours jeunes
	Accompagner la création de junior association	Selon les demandes
Fédérer les jeunes autour d'un intérêt commun en favorisant l'échange de pratique	Proposer des activités culturelles et de loisirs	• Les vacances scolaires
	Stimuler la transmission entre pairs	• Les rencontres : Partage ton kiff !

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

Animation Collective Famille

AXE 1 : Encourager et faciliter la relation parents/enfants

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS
Proposer des activités culturelles et de loisirs	Faciliter l'ouverture à la culture et l'accès aux loisirs	• Les sorties Famille • Les vacances scolaires
	Porter un projet culturel à l'échelle de la Ville et de la communauté d'agglomération	• DEMOS
Développer les actions en famille	Organiser des moments de partage intra et inter familiaux	• Les mercredis matins en jeux • Les samedis en Famille
	Faciliter la relation parents/ados	• Les sorties Parents/Ados • Les ateliers Parents/Ados
Animer les dispositifs de départs en vacances	Organiser des départs collectifs	• Le dispositif Collectif Temps Libre Familles
	Organiser des départs individuels dans une démarche collective	• Le dispositif d'Aide aux Vacances Sociales

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

AXE 2 : Accompagner l'adulte dans sa fonction et son rôle de parent

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS
Organiser des rencontres thématiques	Proposer des espaces de parole collectifs animés par un professionnel	• Histoire de Parents • Les conférences Parentalité
	Favoriser l'échange et la transmission entre pairs	• Le Café des Familles
Soutenir les parents dans l'éducation et l'orientation de leurs enfants	Accompagner les parents dans la scolarité de leurs enfants	• Le CLAS élémentaire • Le CLAS collège
	Faciliter et favoriser l'orientation des enfants	• Mon enfant entre en 6e • Après la 3e • Découverte des métiers

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

GLOSSAIRE

ACF : Animation Collective Familles

AGC : Animation Globale et Coordination

CAVYVS : Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres Val de Seine

DELF : Diplôme d'Étude en Langue Française

GDR : Gestionnaire de Résidence

GUSP : Gestion Urbaine et Sociale de Proximité

MUVH : Mille et Une Vies Habitat

PNRU : Plan National de la Rénovation Urbaine

QPV : Quartier prioritaire de la Politique de la Ville

TFPB : Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202

ANNEXES

Annexe 1 : Questionnaire Parents d'ados

Annexe 2 : Questionnaire les jeunes et leur quartier

Annexe 3 : Questionnaire évaluation et diagnostic

REÇU EN PREFECTURE
le 22/01/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-269100814-20240122-CCAS1601202